MICHEL DAVID

Remaniement: Un casse-tête en 3D

Page A 3

JEAN DION

Super Bowl XXXIX: Gelé raide

Page B 6

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 16 ◆ LE JEUDI 27 JANVIER 2005 ◆ 87¢ + TAXES = 1$

Jour noir pour les GI's

Pertes records depuis mars 2003: 36 morts en 24 heures

À quatre jours d'élections auxquelles George W. Bush a encouragé les Irakiens à participer, les forces américaines ont enregistré la mort de 36 de leurs soldats hier dans le pays, leurs plus lourdes pertes en une journée depuis l'invasion de mars 2003. Des insurgés ont également tué au moins 25 Irakiens dans la journée au cours d'une série d'attaques et d'attentats à la bombe.

De plus, les autorités américaines ont fait savoir hier que cinq Américains sont retenus en otages par des insurgés en Irak, certains depuis plusieurs mois. *«Il y en a trois dont nous savons qu'ils sont retenus en otages et il y en a une poignée d'autres dont nous sommes sans nouvelles, parmi lesquels certains sont probablement des otages»*, a déclaré le porte-parole du département d'État, Richard Boucher.

Bush exhorte les Irakiens à aller voter

Selon un responsable du département d'État ayant requis l'anonymat car les chiffres qu'il avance ne sont pas officiels, deux de ces Américains dont les autorités n'ont aucune nouvelle ont *«probablement»* été enlevés. Certains de ces otages américains ont été enlevés avant novembre, a-t-il ajouté.

Lors d'une conférence de presse à Washington, le président Bush a exhorté les électeurs à défier les rebelles en allant voter dimanche à l'occasion des premières législatives libres organisées en Irak. *«J'appelle tout le peuple à voter. J'appelle le peuple à défier ces terroristes. Ils n'ont aucune vision claire d'un meilleur avenir. Ils ont peur d'une société libre»*, a dit le chef de la Maison-Blanche. *«Je perçois un grand moment dans l'histoire de l'Irak.»*

Cet appel survient alors que 13 centres de vote et quatre bureaux de partis politiques ont été attaqués depuis mardi soir à Bagdad et au nord de la capitale. Hier, deux centres de vote installés dans des écoles de Mahmoudiyah, à 40 kilomètres au sud de Bagdad, ont été dynamités par des hommes armés qui ont évacué les gardiens des établissements avant de

VOIR PAGE A 8: **IRAK**

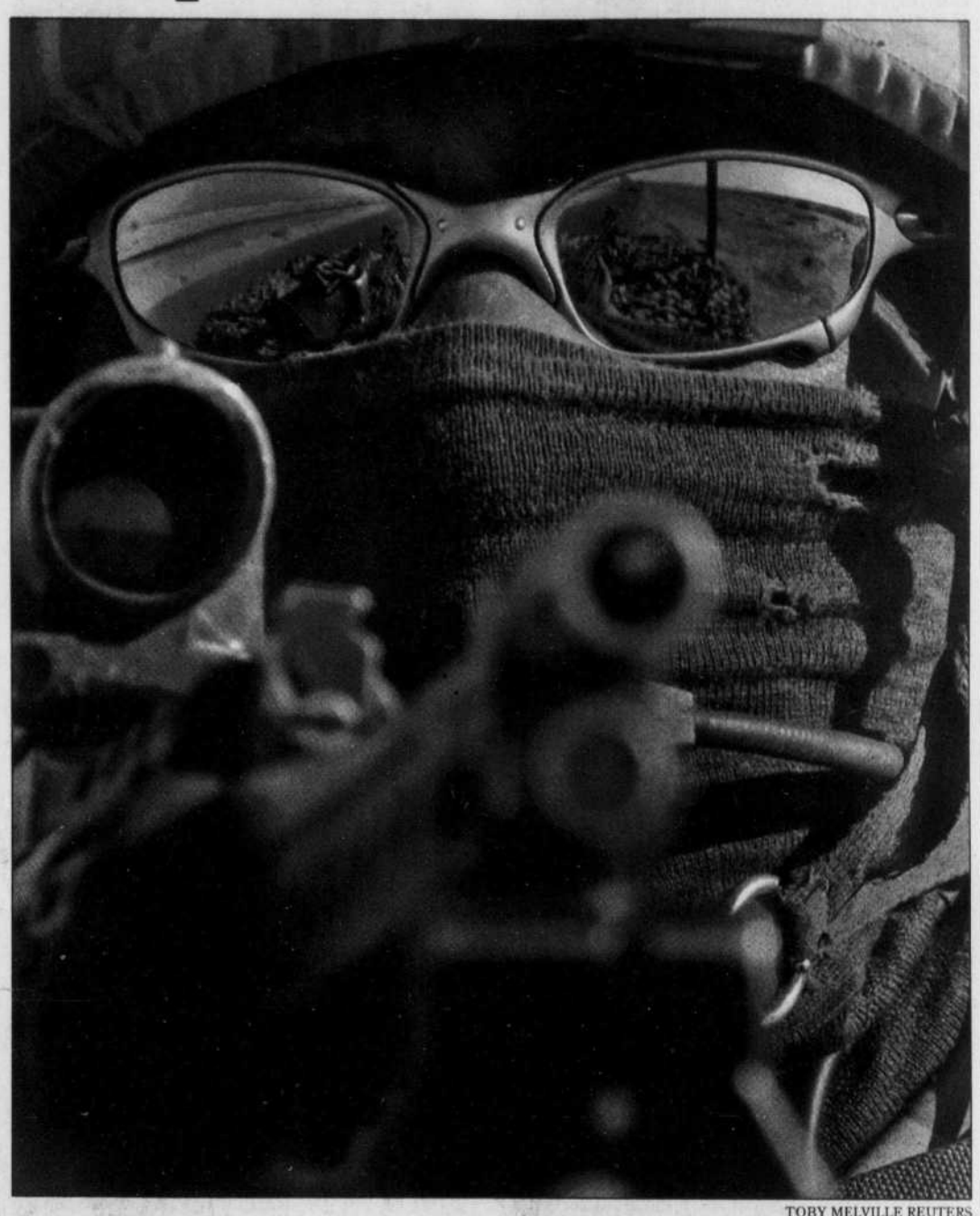

TOBY MELVILLE REUTERS

Son visage entièrement masqué, un soldat britannique était aux aguets hier près d'un poste de contrôle dans la province de Basra. À l'approche des élections de dimanche, pour lesquelles des mesures de sécurité exceptionnelles seront déployées, les violences ne diminuent pas en Irak. Ainsi, 36 militaires américains sont morts au cours de la journée d'hier, les pertes les plus lourdes depuis mars 2003.

Une filiale de Power intéressée par le CHUM

KATHLEEN LÉVESQUE

Une filiale de Power Corporation, les Conseillers immobiliers GWL, pourrait envisager de soumissionner à un projet de partenariat public-privé pour la construction du CHUM et du Centre universitaire de santé McGill (CUSM).

GWL est le bras immobilier de la compagnie d'assurance vie Great-West, qui appartient à Power Corporation. Or le fondateur de l'empire Power, Paul Desmarais, est l'un des plus ardents promoteurs de la cour de triage d'Outremont comme site d'implantation du futur CHUM.

GWL a déjà soumissionné pour un hôpital dans l'Ouest

Le vice-président de la gestion des actifs de GWL, Paul Jussaume, a affirmé hier au *Devoir* que son entreprise s'intéresse aux grands projets de partenariat public-privé (PPP ou P3) pour lesquels le gouvernement de Jean Charest a ouvert la porte. *«On ne dit pas non à un tel projet. Les investissements de P3 sont une voie intéressante et, à titre de conseillers financiers, on agit pour nos clients. [...] Mais c'est du cas par cas. On évalue chaque projet au mérite. Et il y a une certaine envergure de projets qui nous intéresse»*, a affirmé M. Jussaume.

L'intérêt de GWL pour le secteur hospitalier n'est

VOIR PAGE A 8: **CHUM**

■ **Autres informations en page A 4**

Abitibi-Consolidated pourra continuer à exploiter son barrage

Le gouvernement Charest a choisi de ne pas appliquer la loi 8

ROBERT DUTRISAC

Québec — Même si elle a fermé définitivement hier son usine de Port-Alfred au Saguenay, la papetière Abitibi-Consolidated ne perdra pas le privilège d'exploiter à ses propres fins un barrage hydroélectrique sur la rivière Shipshaw.

À la suite d'une entente conclue avec la compagnie, le gouvernement Charest a choisi de ne pas appliquer la disposition de la loi 8, adoptée en 1999, qui lui permet de résilier le bail de 10 ans, à échéance en 2012, portant sur l'exploitation du barrage Jim-Gray. D'une capacité de 70 MW, ce barrage alimente les usines d'Alma et de Kénogami de la papetière. Cette disposition de la loi prévoit que le gouvernement peut résilier le bail sans formalité ni indemnité advenant la fermeture d'une des trois usines qu'Abitibi-Consolidated exploite au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La résiliation du bail mettrait en péril les activités de deux usines

Au cabinet du premier ministre Jean Charest, on explique que la résiliation du bail mettrait en péril les activités des deux usines qui ne sont pas visées par la fermeture ainsi que les 1044 emplois qui y sont associés. Cette disposition est donc inapplicable, a-t-on convenu.

À la place, le gouvernement Charest a négocié

VOIR PAGE A 8: **BARRAGE**

■ **Autres informations en page B 1**

■ **L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page A 6**

INDEX

Annonces	B 5	Idées	A 7
Avis publics	B 4	Météo	B 5
Culture	B 8	Monde	A 5
Décès	B 5	Mots croisés	B 4
Économie	B 1	Sports	B 6
Éditorial	A 6	Télévision	B 7

Auschwitz enfin rendu à ses morts

Soixante ans plus tard, la place centrale des Juifs parmi les victimes d'Auschwitz est enfin reconnue

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Plus d'un million de personnes sont mortes exterminées à Auschwitz pour une seule et unique raison: elles étaient juives. En ce jour du 60e anniversaire de la libération d'Auschwitz et alors que les commémorations battent leur plein, il serait tentant de croire que cette affirmation a toujours été reconnue comme une évidence.

C'est pourtant faux, affirme l'historienne Annette Wieviorka. Longtemps, la mémoire des Juifs assassinés à Auschwitz a été occultée, rappelle celle dont les grands-parents ont péri avec les 70 000 Juifs français qui ne sont jamais revenus d'Auschwitz.

«Soixante ans plus tard, la place centrale des Juifs parmi les victimes est enfin reconnue, mais il n'en a pas toujours été ainsi. La mémoire des résistants russes, polonais ou français a longtemps occulté celle de ceux qui avaient été exterminés pour la seule raison qu'ils étaient juifs.»

Il y a dix ans, à l'occasion du 50e anniversaire, il y avait eu deux cérémonies: celle des Polonais catholiques et celle des Juifs, rappelle Annette Wieviorka. *«Cette fois, on commémore la Shoah. Je suis vraiment impressionnée, et j'ai l'impression qu'un certain consensus s'est développé sur le sens à donner à cet anniversaire.»*

Dans son livre, *Auschwitz, 60 ans après* (Robert Laffont), Annette Wieviorka raconte comment, dès la libération, les soldats soviétiques utilisèrent Auschwitz comme un instrument de propagande. Les visages hagards des 7000 morts-vivants découverts le 27 janvier 1945 n'avaient rien de glorieux. Qu'importe, l'Armée rouge tourna au printemps suivant un film de propagande mettant en scène la «libération» du camp avec des enfants souriants et des femmes un peu rondes dont les cheveux avaient soudainement repoussé.

Annette Wieviorka met d'ailleurs le mot «libération» entre guillemets. *«Il est difficile de parler de libération dans la mesure où on n'a jamais eu pour objectif d'aller libérer Auschwitz. Ça n'a jamais été un objectif militaire, ni pour les Russes ni pour les Américains, comme le débarquement de Normandie ou la libération de la France.»*

Jusqu'à la fin des années 70, le chiffre officiel des morts à Auschwitz est de quatre millions (au lieu de un million). Les victimes, elles, viennent de divers pays. Il est rare qu'on mentionne les Juifs. Le premier musée construit sur le site du camp en parle à peine. L'étoile de David est bannie de la plupart des monuments et des célébrations. On lui préfère le triangle, symbole des prisonniers politiques et des résistants.

VOIR PAGE A 8: **AUSCHWITZ**

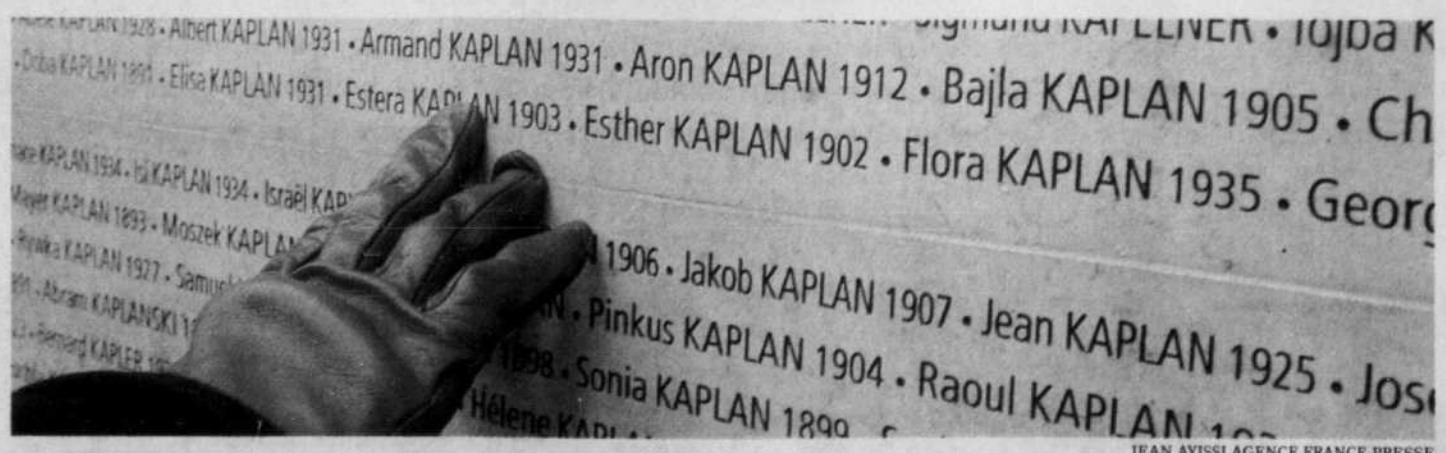

JEAN AYISSI AGENCE FRANCE-PRESSE

Une femme pointe l'identité d'un proche figurant parmi les 76 000 déportés juifs de France sur un mur situé au cœur du Marais, à Paris.

■ **Autres textes en pages A 6, A 8 et B 8**

200 000 $US pour un discours de motivation?

ANTOINE ROBITAILLE

Le gourou des «bobos», les «bourgeois bohèmes», le controversé chercheur américain Richard Florida, est en ville. Il présentera ce midi, lors d'une grande conférence à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, les conclusions de son étude (qui a coûté 200 000 $US, dont 50 000 $CAN de la Ville de Montréal et 25 000 $CAN de la Communauté métropolitaine de Montréal) sur Montréal et sa place à l'ère de la «classe créative» (on ne peut en divulguer les résultats puisque l'organisme Culture Montréal a exigé un embargo jusqu'à ce midi).

«Le mot "imposteur" n'est pas trop fort pour qualifier Florida», dit l'urbaniste Marc V. Levine, de l'université du Wisconsin à Milwaukee. Selon M. Levine, Richard Florida arrive invariablement aux mêmes conclusions dans chacune des villes où il décroche des contrats. *«La classe créative, c'est une astuce qu'il a cultivée. Il dirige davantage une business qu'une entreprise de recherche crédible»*, a dit M. Levine, joint à Milwaukee. *«C'est une sorte de conférencier de motivation qui va dire à toutes les villes qui l'embauchent — que ce soit Memphis ou Baltimore — ce qu'elles veulent entendre: elles peuvent devenir de grandes villes créatives.»* M. Levine considère cette étude comme du *«gaspillage»* et doute franchement qu'elle *«va produire une approche très fructueuse de développement économique»*.

Auteur de *La Reconquête de Montréal – Nouveaux enjeux de la question linguistique* (VLB), M. Levine affirmait dans une conférence en mai dernier qu'il *«n'existe pas l'ombre d'une donnée empirique pour étayer aucune des hypothèses centrales de la théorie de la classe créative en ce qui a trait au développement économique urbain»*. Il y voit même une *«brume nouvel-âgiste»*, une *«sirène qui distrait notre attention des véritables problèmes des villes nord-américaines: l'étalement urbain et la polarisation régionale, les désinvestissements des grandes sociétés dans les villes centrales, la crise fiscale perpétuelle des villes centrales et la détérioration des infrastructures municipales (y compris le capital social et humain)»*.

Popularité

Lorsqu'il était premier ministre, le chef péquiste Bernard Landry avait contribué à la popularité au Québec de Richard Florida en se référant plusieurs fois à l'*«indice bohémien»*, développé pour mesurer la concentration des professions culturelles dans les régions métropolitaines. (Florida multiplie d'ailleurs les indices: il y a l'*«indice gai»* et l'*«indice cool»*.) Le rapport stratégique *Montréal, ville du savoir*, présenté il y a un an par le maire de Montréal, Gérald Tremblay, était entièrement fondé sur les concepts et travaux de ce chercheur. Le président de l'organisme Culture Montréal, Simon Brault, est un grand défenseur des thèses de M. Florida.

Ces dernières années, M. Florida s'est bâti une solide réputation dans le monde entier et a fondé une entreprise florissante, Catalytix, qui fait dans la consultation. Influencé par les idées de Florida, la ville de Baltimore a lancé une initiative en mai 2004 appelée «Creative Baltimore» et conçue pour promouvoir Baltimore auprès de la «classe créative»: étudiants, artistes et jeunes professionnels. Le *Boston Globe* racontait l'an dernier que la gouverneure du Michigan, Jennifer Granholm, après avoir lu le livre de Florida, a enfilé des lunettes de soleil et tenu une conférence de presse pour demander aux maires de 200 villes du Michigan de fonder une association des *«cool cities»* pour échanger des idées afin de rendre leurs villes plus *«hip»*.

Plusieurs, comme Richard Shearmur, de l'INRS, s'interrogent: *«Est-ce l'argent qui suit la créativité ou la créativité qui suit l'argent? En fait, c'est sans doute un peu des deux. Le problème, c'est que Florida a réduit son message, l'a simplifié à l'extrême. La culture, c'est très important, mais le développement économique, c'est complexe. S'il y avait une recette unique, ça se saurait.»* Aussi, Mario Polèse affirme qu'il y a peut-être une raison narcissique au succès de Florida: *«Tout le monde veut faire partie de la classe créative: journalistes, artistes, chercheurs, etc. Elle permet en quelque sorte de s'applaudir soi-même.»*

Le Devoir

LOGEMENT

Québec reconduit l'aide financière d'urgence

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Les quelque 3400 ménages québécois qui reçoivent un supplément au loyer d'urgence, une mesure d'aide mise en place pour contrer les effets de la crise du logement, ne subiront vraisemblablement pas le stress du 1er juillet cette année: la mesure spéciale qui leur permet de ne consacrer que le quart de leurs revenus au paiement de leur logis a en effet été reconduite par Québec hier. Elle durera au moins jusqu'au 30 juin 2006.

L'annonce de la prolongation de l'implication gouvernementale, d'une valeur de 14,7 millions de dollars, est survenue à peine quatre heures après que le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) eut tenu une conférence de presse à Montréal, faisant justement état des préoccupations de l'organisme pour l'avenir de la mesure qui secourt ceux qui se sont retrouvés à la rue à cause de la pénurie de logements depuis quatre ans.

Techniquement, le programme ne touche que les municipalités où le taux de vacance des logements est inférieur à 1,5 %. Montréal présente cette année un taux d'inoccupation global de 1,7 %, ce qui faisait craindre au FRAPRU que la ville ne soit plus admissible. Gatineau est dans la même situation avec un taux maintenant établi à 2,1 % (le seuil «santé» pour une ville est de 3 %).

Mais Québec a passé outre, considérant plutôt que le taux de vacance est toujours faible pour les logements de moins de 450 $, ceux se louant entre 450 $ et 600 $ par mois ainsi que les logements familiaux. Dans ces trois cas, le taux d'inoccupation tourne autour de 1 % à Montréal. *«Ces gens sont en transition»*, a expliqué Jean-Philippe Guay, porte-parole du ministre responsable de l'Habitation, Jean-Marc Fournier. *«Ce n'est pas parce que le taux d'inoccupation augmente que leur situation s'améliore en même temps. On ne voulait donc pas les placer dans une situation plus précaire.»* Les mesures d'urgence spécifiques au 1er juillet 2005 seront annoncées plus tard, en fonction des besoins, a indiqué le bureau du ministre.

Avis de renouvellement

La décision gouvernementale survient au moment où les locataires commencent à recevoir les avis de renouvellement de leur bail. Le FRAPRU s'est dit *«soulagé»* de la décision de Québec, d'autant plus que celle-ci arrive tôt et évitera *«beaucoup de stress aux bénéficiaires»*, selon le coordonnateur François Saillant.

En effet, pour une douzaine de ménages à faible revenu rassemblés hier par le FRAPRU, la disparition de l'aide financière aurait signifié bien des tracas. Danièle Saint-Laurent, par exemple, demeure seule avec sa fille de cinq ans. Avec le supplément, son loyer ne lui coûte que 166 $ au lieu des 425 $ indiqués sur le bail. Quant à elle, Carole Girard élève ses deux enfants dans un appartement qui lui coûte 460 $ par mois. *«Je paie 192 $ actuellement. Sans le supplément, c'est tout mon chèque d'aide sociale* [560 $] *qui passe dans le loyer.»*

Pour François Saillant, la mesure est d'autant plus importante qu'elle s'applique à des personnes qui *«sont facilement discriminées: il y a beaucoup de mères monoparentales, de minorités visibles, de familles nombreuses»*. Satisfait de l'annonce du gouvernement, M. Saillant a toutefois rappelé que *«les suppléments ne sont pas une solution à long terme.»* Celle-ci se trouve plutôt dans le logement social, a-t-il dit.

Par ailleurs, le ministre Fournier a invité hier les propriétaires et les locataires qui divergeraient d'opinion sur le taux d'augmentation d'un loyer pour 2005-06 à chercher à s'entendre à l'amiable, une *«solution économique pour tout le monde»*. Près de 99 % des renouvellement de baux se font à l'amiable, a rappelé M. Fournier, et seule une infime minorité de cas se retrouvent en arbitrage devant la Régie du logement.

Le 19 janvier, la Régie a recommandé un taux d'augmentation de loyer de 0,8 % pour un logement chauffé par le locataire et de 1,1 % pour un logement chauffé à l'électricité par le propriétaire.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

Sacs d'épicerie

Un fléau que San Francisco songe à combattre avec une taxe

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

La ville de San Francisco pourrait imposer d'ici quelques semaines une taxe de 17 ¢US sur chaque sac d'épicerie — de plastique ou de papier — afin de réduire la pollution et le gaspillage de ressources occasionnés par leur fabrication.

La recommandation de la Commission de l'environnement de cette grande ville américaine atterrira sur la table du San Francisco Board of Supervisors, une instance comparable à nos conseils municipaux.

La commission, qui a tenu des audiences publiques sur cette question, a finalement accouché d'une recommandation unanime. Après avoir épluché le dossier des sacs jetables de plastique ou de papier, tous ont convenu que leur utilisation constitue un gaspillage inacceptable. En 1999, il a fallu abattre 14 millions d'arbres pour produire les dix milliards de sacs de papier distribués par les commerces à travers les États-Unis. Quant à la fabrication des 100 milliards de sacs de plastique utilisés chaque année chez nos voisins du Sud, elle a pour sa part requis l'effarant total de 12 millions de barils de pétrole.

Au Québec, Sophie Gagnon, de Recyc-Québec, a expliqué hier au *Devoir* qu'on évalue à près de deux milliards le nombre de sacs de plastique distribués chaque année aux consommateurs. Par contre, Recyc-Québec n'a aucune idée du nombre de sacs d'épicerie en papier qu'on distribue au Québec. Cet organisme gouvernemental encourage la réutilisation des sacs d'épicerie à d'autres fins et favorise des initiatives comme celle de la Ville de Montréal qui offre au public des «écosacs» à bas prix dans ses écocentres. Les écosacs sont fait de toile solide, ce qui permet de les réutiliser des centaines de fois. Mais Mme Gagnon reconnaît que ces initiatives ont un impact marginal sur le flot annuel qui s'écoule en direction des sites d'enfouissement ou, mieux, qu'on récupère au moyen de la collecte sélective.

À San Francisco, les sacs d'épicerie, en particulier les sacs de plastique, constituent un véritable fléau. On les retrouve en liberté dans les rues, sur les plages, dans les égouts, etc. Des chercheurs américains ont calculé que chaque mille carré d'océan en bordure des côtes américaines écope de 46 000 morceaux de plastique, dont l'essentiel est constitué de sacs d'épicerie. Plus de 100 000 animaux marins meurent chaque année pour les avoir avalés ou s'y être réfugiés.

À Montréal, ces sacs se retrouvent par dizaines dans les bouches d'égout depuis que la Ville suggère aux propriétaires de chiens de les utiliser pour ramasser les excréments. Plusieurs jettent le tout à l'égout, sac compris, sans penser qu'il faudrait se limiter à jeter uniquement leur contenu afin de ne pas obstruer les regards d'égout.

En Europe, notamment en France et en Italie, la plupart des commerces font payer aux clients les sacs jetables, ce qui stimule l'utilisation de sacs réutilisables. De son côté, l'Islande impose une taxe de 15 ¢ par sac, ce qui a réduit en quelques années leur utilisation de 90 %.

Le Devoir

Remaniement ministériel

Charest ne bougera pas

Le premier ministre fait taire les rumeurs qu'il avait lui-même alimentées

MARTIN OUELLET

Québec — En dépit des déboires qui affligent son gouvernement, le premier ministre Jean Charest a écarté hier la possibilité de remanier son cabinet.

«Il y a des gens qui ont conclu qu'il y aurait un remaniement ministériel. Il n'y a pas de remaniement ministériel. Alors, j'espère que cela met fin aux tractations», a dit hier M. Charest, en point de presse à Québec, peu avant la séance hebdomadaire du conseil des ministres.

Jean Charest

Le chef de l'opposition estime que le premier ministre rate une belle occasion

Des rumeurs faisant état d'un remaniement ministériel imminent circulaient depuis quelques semaines et s'étaient même intensifiées ces derniers jours, à la suite de l'épisode des écoles privées juives.

La décision du ministre de l'Éducation, Pierre Reid, de financer à 100 % les écoles privées hébraïques avait soulevé un tollé d'une ampleur telle que le premier ministre a dû par la suite annuler l'engagement.

Écorché et ridiculisé par l'opinion publique, au plus bas de l'indice de popularité, le chef du gouvernement allait, disait-on en coulisse, sauter sur l'occasion pour faire un *«grand ménage»* au sein de son équipe.

M. Charest avait d'ailleurs lui-même alimenté la rumeur vendredi dernier, et du même coup suscité la nervosité sinon l'angoisse de certains de ses ministres, en refusant d'écarter la possibilité d'un nouveau *«brassage»* de cartes.

Calmer le jeu

Voulant calmer le jeu, le chef libéral a cependant fait savoir hier qu'il maintiendrait son équipe intacte, du moins pour l'instant.

Le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, perçu par plusieurs comme l'un des maillons faibles du conseil des ministres, a prudemment commenté la décision de M. Charest.

«En fait, moi, je suis entré en politique pour deux raisons, servir notre société et réaliser [des choses]. *Ces deux raisons sont toujours là et je suis très heureux de continuer à travailler au service de notre société»*, a-t-il dit.

Sa collègue de l'Agriculture, Françoise Gauthier, elle aussi l'objet de rumeurs de rétrogradation, est demeurée encore plus discrète.

«Sincèrement, je suis surprise de la question. Dans ma région, il y a une usine qui vient de fermer. Il y a des gens qui sont très traumatisés. Franchement, franchement, ma situation n'a pas beaucoup d'importance. Moi, ma pensée va aux gens de ma région», a commenté la députée de Jonquière, à l'occasion d'un point de presse portant sur la fermeture de l'usine Abitibi-Consolidated, à Saguenay.

Pour sa part, le chef de l'opposition officielle, Bernard Landry, a estimé que le premier ministre avait manqué une bonne occasion de brasser les cartes de façon à diriger un gouvernement plus efficace.

«Il avait le choix de modifier son équipe et d'en sortir les membres qui n'ont visiblement pas la surface ni la compétence pour faire leur métier. Il a choisi de les laisser là. C'est son problème», a dit le leader péquiste.

Presse canadienne

Concours d'excellence

inter-universitaire en Relations Industrielles

2004-2005

UNIVERSITÉ LAVAL

9e ÉDITION

Du 17 au 21 janvier 2005, a eu lieu le Concours d'excellence inter-universitaire en relations industrielles, qui a réuni les 48 meilleurs étudiants de la province. Ces derniers ont été sélectionnés auprès de l'Université Laval, Université de Montréal ainsi que de l'Université du Québec en Outaouais. Les participants (es) (étudiants, professeurs, organisateurs et professionnels) ont été logés (es) à l'Hôtel des Gouverneur Sainte-Foy, situé au 3030, boulevard Laurier à Québec. Cette année, les équipes gagantes sont : 1re position : L'équipe Concilo manuque, Université Laval, 2e position : L'équipe Proximo, Université Laval, 3e position : 2JMS Consultation, Université du Québec en Outaouais , 4e position : Action Réaction, Université de Montréal. Félicitations à tous les gagnants !!

Évidemment, la réalisation de cette 9e édition du Concours d'excellence en relations industrielles aurait été impossible sans le généreux appui de nombreux commanditaires. C'est pourquoi le comité coordonnateur de l'événement organisé par des étudiants de l'Université Laval, Université de Montréal et de l'Université du Québec en Outaouais, tient à remercier sincèrement les partenaires de l'événement :

CHENELIÈRE ÉDUCATION

Université du Québec en Outaouais · AGÉRIUL · La Conférence des arbitres du Québec · Bombardier Transport · Molson Dry · Le Devoir · Cabeur · Université Laval La Fondation · Ville de Québec · Metro

Travail Québec · Département des relations industrielles · Raymond Chabot Grant Thornton · Coopsco · AVIS · Dunkin' Donuts · RETAA · Secrétariat du Conseil du trésor Québec · Port Saguenay

Merci à tous ceux et celles qui ont fait de cet événement une réussite !

POLITIQUE

Michel David

Casse-tête en 3D

Le remaniement ministériel manqué de janvier 2002 avait marqué le début de la fin pour Bernard Landry. Mal planifié, mal géré, mal présenté, il avait renforcé les doutes sur sa capacité de chausser les bottes de Lucien Bouchard. Il ne s'en était jamais vraiment remis.

Hier en conférence de presse, M. Landry a eu la décence de ne pas faire la leçon à Jean Charest. Un jour ou l'autre, le premier ministre devra bien se résoudre à remanier son cabinet, mais il ne peut pas se permettre de rater son coup. Dans moins de trois mois, son gouvernement arrivera à mi-mandat. D'ici les prochaines élections, il ne pourra brasser sérieusement la cage qu'une seule fois.

En ouvrant la porte à un remaniement, vendredi dernier, M. Charest avait lui-même fait monter la pression créée par l'affaire des subventions aux écoles privées juives, mais il n'en est pas à quelques semaines près. La panique est rarement bonne conseillère. Hier, il a voulu se donner le temps de réfléchir à tête reposée et alléger un climat dont la lourdeur risquait de paralyser son gouvernement.

On ne se rend pas toujours compte à quel point l'exercice peut être complexe. Les ministres ne sont pas de simples pions qu'il suffit de déplacer. Les conséquences d'un remaniement sont multiples, aussi bien à l'interne que sur le terrain. Il ne sert à rien de régler un problème si c'est pour en créer deux. C'est un peu comme un cube Rubik, dont toutes les faces doivent s'harmoniser.

Il y a peu de risques que M. Charest engraisse son cabinet jusqu'à le rendre obèse

Il y a peu de risques que M. Charest engraisse son cabinet jusqu'à le rendre obèse, comme M. Landry l'avait fait, mais la tendance naturelle d'un conseil des ministres est de grossir avec le temps. Renvoyer sur les banquettes arrière ceux dont on est insatisfait pour faire place au sang neuf est toujours ce qu'il y a de plus difficile, aussi bien sur le plan humain que sur le plan politique.

◆ ◆ ◆

En 2002, le départ fracassant de trois ministres avait forcé la tenue d'élections partielles. Le PQ en avait perdu deux sur trois au profit de l'ADQ, qui en avait tiré un tel élan que Mario Dumont avait pu sérieusement croire à ses chances de devenir premier ministre.

Le PLQ courrait aussi de sérieux risques si les principaux candidats à une rétrogradation décidaient de claquer la porte. Il perdrait presque à coup sûr Laviolette, où les électeurs libéraux ne digéreraient pas que Julie Boulet soit exclue du cabinet.

Dans Orford, on ne pleurerait pas longtemps Pierre Reid, mais une élection partielle est l'occasion idéale d'exprimer son mécontentement à l'endroit du gouvernement, même dans un comté réputé sûr. Qui aurait cru que Denis Paradis, dont la circonscription fédérale de Brome-Missisquoi recoupait en grande partie Orford, serait battu par le candidat du Bloc québécois en juin dernier? Les libéraux d'Orford pourraient très bien imiter ceux de Laurier-Dorion et rester chez eux. Seul Jacques Chagnon pourrait être sacrifié sans créer trop d'inquiétude au PLQ dans Westmount–Saint-Louis.

L'automne dernier, le gouvernement semblait avoir réussi à stopper sa dégringolade dans l'opinion publique et même à entreprendre une lente remontée. Les gaffes de ce début d'année l'ont cassée net. Permettre au PQ de se refaire une santé à la faveur des partielles serait maintenant la dernière chose à faire.

La dynamique interne au gouvernement constitue un autre aspect du problème. Dans l'affaire des écoles privées juives, Pierre Reid et Jacques Chagnon ont passé pour des innocents parce qu'ils ont obéi aux ordres du premier ministre. Les exclure du cabinet enverrait un bien mauvais message à leurs collègues. Assez ironiquement, cette considération leur épargnera peut-être la sanction que l'ensemble de leur œuvre devrait normalement leur valoir.

◆ ◆ ◆

Depuis le 14 avril 2003, l'action du gouvernement Charest a été marquée par l'improvisation. Ce dont il a le besoin le plus urgent, c'est une direction claire. Il va de soi que les incompétents doivent être remplacés, mais cela ne constitue pas un plan. Peu importe quand le remaniement aura lieu, il doit avoir une signification.

Si le premier ministre n'est pas en mesure de se présenter à l'Assemblée nationale à la mi-mars avec un discours inaugural qui donnera enfin l'impression qu'il sait où il va, chambarder le conseil des ministres ne rimera à rien. Dans la perspective des prochaines élections, il doit identifier les dossiers qui lui apparaissent prioritaires et choisir ensuite les personnes qui lui apparaissent les plus aptes à les régler.

Par exemple, les négociations avec les syndicats du secteur public constituent une échéance incontournable. S'il mise sur un affrontement, Monique Jérôme-Forget est sans contredit la personne tout indiquée. Si une approche plus souple lui semble préférable, Jean-Marc Fournier, qui a su limiter les dégâts dans le cas des défusions, pourrait être l'homme de la situation.

Traditionnellement, le développement économique a été la marque de commerce du PLQ, jusqu'à ce qu'il se la fasse voler par Bernard Landry. Depuis, le discours économique des libéraux consiste essentiellement à dénoncer ses mauvais coups, qu'il s'agisse de la SGF, de la Caisse de dépôt ou encore de la Gaspésia.

Si le premier ministre avait lui-même une quelconque crédibilité en la matière, Michel Audet, qui a été un bon sous-ministre, pourrait voir à l'intendance, mais ce n'est certainement pas lui qui va réintroduire dans l'esprit des Québécois l'idée voulant que voter libéral constitue une sorte d'investissement dans le développement. Mais que faire de ce brave homme?, demanderez-vous. Ce sont précisément des questions de ce genre qui ont dû inciter M. Charest à poursuivre sa réflexion.

mdavid@ledevoir

Commission Gomery

Martin refuse d'entrer dans le jeu de Harper

MANON CORNELLIER

Ottawa — Peu importe les menaces de l'opposition, le premier ministre Paul Martin ne se laissera pas entraîner dans le débat sur le sort du juge John Gomery, qui préside la Commission d'enquête sur le scandale des commandites.

«Ce serait tout à fait inapproprié pour moi de commenter des procédures judiciaires actuellement devant la commission [...] *mais c'est nous qui avons nommé M. Gomery. C'est le gouvernement qui l'a fait et on l'a fait parce qu'on veut avoir des réponses, et cela n'a pas changé»*, a-t-il déclaré hier, en marge de la réunion de son caucus qui se tient à Fredericton.

M. Martin a refusé d'aller plus loin même si le chef conservateur, Stephen Harper, lui a enjoint de prendre la défense du juge Gomery concernant une demande de récusation faite mardi par les avocats de l'ancien premier ministre Jean Chrétien. M. Harper a averti que, si Ottawa ne *«prenait pas tous les moyens pour combattre»* cette requête et si la commission s'enlisait, il en tiendrait le gouvernement responsable. Il n'a pas exclu la possibilité d'en faire un enjeu électoral.

Détourner l'attention

Paul Martin a répliqué en affirmant que M. Harper tentait seulement de détourner l'attention de ses difficultés dans le dossier des mariages gais. *«Ça ne fonctionnera pas»*, a affirmé le premier ministre. Le ministre des Travaux publics, Scott Brison, a pour sa part accusé M. Harper de démontrer, par ses commentaires, sa méconnaissance du système juridique canadien et du principe d'indépendance des commissions d'enquête.

Dans la requête qui sera entendue lundi par le juge Gomery, les avocats de M. Chrétien affirment que le commissaire a semé le doute sur son impartialité en faisant des commentaires sur certains témoins et les conséquences possibles de l'enquête lors d'entrevues accordées en décembre dernier. Il aurait, selon eux, donné l'impression qu'il avait tiré des conclusions avant même d'avoir fini d'entendre les témoins.

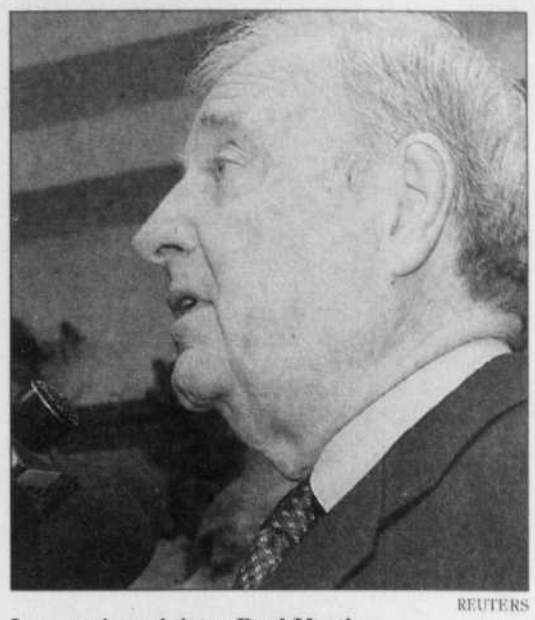

REUTERS

Le premier ministre Paul Martin

Si le juge Gomery refuse de se récuser, M. Chrétien serait en droit d'en appeler devant la Cour fédérale. Si on en arrivait là, Ottawa pourrait demander le statut d'intervenant. Le ministre des Travaux publics, Scott Brison, a refusé de se prononcer sur ce sujet, jugeant la question prématurée.

Stratégie commune

Le chef conservateur, qui a pris soin mardi soir de s'entretenir avec les chefs bloquiste Gilles Duceppe et néo-démocrate Jack Layton pour discuter d'une stratégie commune dans ce dossier, est revenu à la charge hier lors d'un point de presse marquant la conclusion de son propre caucus réuni à Victoria.

«Dès la semaine prochaine, les partis d'opposition vont exiger du premier ministre de se commettre à défendre la Commission d'enquête sur le scandale des commandites et le juge Gomery», a-t-il insisté.

Au Bloc et au NPD, on confirme vouloir obtenir de M. Martin une prise de position publique en faveur du juge Gomery et on ne se satisfera pas des déclarations d'hier, ont indiqué Karine Sauvé, porte-parole du chef bloquiste Gilles Duceppe, et Karl Bélanger, porte-parole du chef néo-démocrate Jack Layton.

Ni le Bloc ni le NPD ne sont toutefois prêts à aller aussi loin que de défaire le gouvernement sur cette question, ont fait comprendre Mme Sauvé et M. Bélanger. Le Bloc veut par contre que les partis d'opposition soient consultés sur le choix de l'avocat qui pourrait éventuellement représenter Ottawa en Cour fédérale.

Les moyens à la disposition du gouvernement pour appuyer le juge Gomery sont inexistants ou presque, notent les experts. France Houle, professeur de droit à l'Université de Montréal, pense que le gouvernement peut réitérer sa confiance dans le juge Gomery mais pas se prononcer sur son impartialité, car cela équivaudrait à *«s'ingérer dans le processus judiciaire»*. Le litige doit être tranché par un juge, rappelle-t-elle. *«Le gouvernement ne peut rien faire»* et prétendre le tenir responsable d'une éventuelle éviction du juge Gomery, comme l'a fait M. Harper, *«démontre une incompréhension de la nature d'une commission d'enquête»*, croit Ed Ratushny, professeur de droit à l'Université d'Ottawa.

Le Devoir

L'ex-chef de cabinet de Gagliano a la mémoire défaillante

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Même si de nombreux témoignages et plusieurs documents démontrent que l'ancien chef de cabinet d'Alfonso Gagliano, Jean-Marc Bard, était une pièce importante du casse-tête des commandites, ce dernier a soutenu hier devant la commission qu'il n'était qu'une simple *«courroie de transmission d'information»* dans le processus de sélection des événements à commanditer.

Le témoignage de Jean-Marc Bard, attendu depuis des semaines étant donné son niveau d'implication, a fait perdre patience à quelques reprises le juge John Gomery et le procureur Guy Cournoyer. *«Je ne me souviens pas»* a été de loin la phrase la plus souvent prononcée par M. Bard, ce qui a irrité le juge. Même quand le procureur exhibait des lettres qui lui étaient adressées et des notes signées de sa main, Jean-Marc Bard affirmait ne pas se souvenir.

Après une énième série de lettres et de notes internes étalées en preuve et dont le témoin ne se souvenait pas, le juge est intervenu. *«Est-ce que votre témoignage, c'est que toutes ces personnes ont inventé ces choses ou c'est juste un blanc de mémoire de votre part?»*, a-t-il durement questionné. *«Je ne peux pas me souvenir de tout ce qui s'est passé, de tous les gestes quotidiens»*, a répliqué Jean-Marc Bard.

Des documents rendus publics depuis le début de l'enquête et encore hier montrent à quel point le bureau du ministre Alfonso Gagliano, dont Jean-Marc Bard était le responsable à titre de chef de cabinet, était étroitement lié à la gestion du programme. Jean-Marc Bard et son ministre rencontraient régulièrement des promoteurs d'événements à la recherche de commandites et faisaient des recommandations aux fonctionnaires responsables.

Les montants

Les notes montrent que Jean-Marc Bard faisait notamment mention des montants qu'il voulait voir accorder à chaque événement. Des mots comme *«maximum 10 000 $»*, *«maximum 5000 $»*, *«rien cette année»* ou *«même chose que l'an passé»* accompagnaient les demandes de financement.

«Ce n'était que des suggestions» et non pas de l'interférence politique, s'est défendu Jean-Marc Bard. *«Mais est-ce qu'une suggestion du cabinet n'a pas un poids important dans une décision de fonctionnaire?»*, a demandé le procureur Guy Cournoyer. *«Non, pas dans ce cas, il* [Pierre Tremblay, le patron des commandites à cette époque] *pouvait très bien refuser. Je connaissais M. Tremblay, M. Gagliano aussi, puisqu'il avait travaillé avec lui avant, et nous n'avions pas une relation autoritaire avec lui»*, a répliqué Jean-Marc Bard.

Reste que le bureau de Gagliano mettait son nez régulièrement dans les commandites, comme le montrent d'autres documents. Une lettre de remerciement pour le financement d'une activité de la part du député libéral Yvon Charbonneau adressée à Jean-Marc Bard le montre bien. *«À partir d'une demande initiale de 20 000 $ adressée à plusieurs organismes fédéraux, la demande a été portée à un montant de 50 000 $, adressée à votre ministre, étant donné le refus des autres organismes fédéraux. Ce montant a été consenti par le ministre en septembre 1999, confirmé par la suite lors du déplacement de date et reconfirmé devant toi et moi en juin dans l'antichambre»*, est-il écrit. Jean-Marc Bard a dit ne pas se *«souvenir que ce montant ait été accordé par le ministre»*.

Même réponse évasive lorsque le procureur a présenté une lettre de Lafleur Communication adressée à M. Bard et dans laquelle l'agence demande d'être payée pour un contrat effectué il y a plusieurs mois. *«Pourquoi s'adresse-t-on à vous, c'est aux fonctionnaires de régler ça?»*, a demandé Guy Cournoyer. *«Aucune idée, nous n'avions pas l'autorité de payer des contrats. Je n'ai pas de souvenirs de cette lettre»*, a-t-il dit.

Le Devoir

Hydroélectricité : l'Ontario veut s'associer à Terre-Neuve

Saint-Jean, T.-N. — L'Ontario entend intensifier au cours des prochains mois des pourparlers exploratoires avec Terre-Neuve sur la possibilité de travailler conjointement au développement hydroélectrique de la Basse-Churchill, au Labrador. Le ministre de l'Énergie de l'Ontario, Dwight Duncan, l'a indiqué hier en entrevue au *St. John's Telegram*, précisant que sa province *«aimerait avoir accès à davantage d'énergie propre, renouvelable»*.

Presse canadienne

CENTRE ST-PIERRE
Conférences
Hiver 2005

3 CONFÉRENCES
3 incontournables

La vie des émotions et les émotions de notre vie
JOSETTE STANKÉ — PSYCHOTHÉRAPEUTE ET AUTEURE
Mardi 1er février — 19h — 15$

De la honte de soi à l'estime de soi
LOUISE FRÉCHETTE — PSYCHOLOGUE
Membre de la société québécoise d'analyse bioénergétique
Jeudi 10 février — 19h — 15$

Pressé, stressé, épuisé ?
Serez-vous la prochaine victime du temps ?
NICOLE AUBERT — SOCIOLOGUE ET PSYCHOLOGUE
Professeure à l'École supérieure de commerce de Paris, Nicole Aubert a mené de nombreuses recherches sur le coût de l'excellence et le stress professionnel.
Vendredi 25 février — 19h — 20$
Étudiants > 10$

514 524-3561
1212, rue Panet, Montréal (Québec) H2L 2Y7

Inscrivez-vous à l'avance et mentionnez cette publicité du *Devoir* pour obtenir un rabais de 5 $ sur le coût d'entrée.

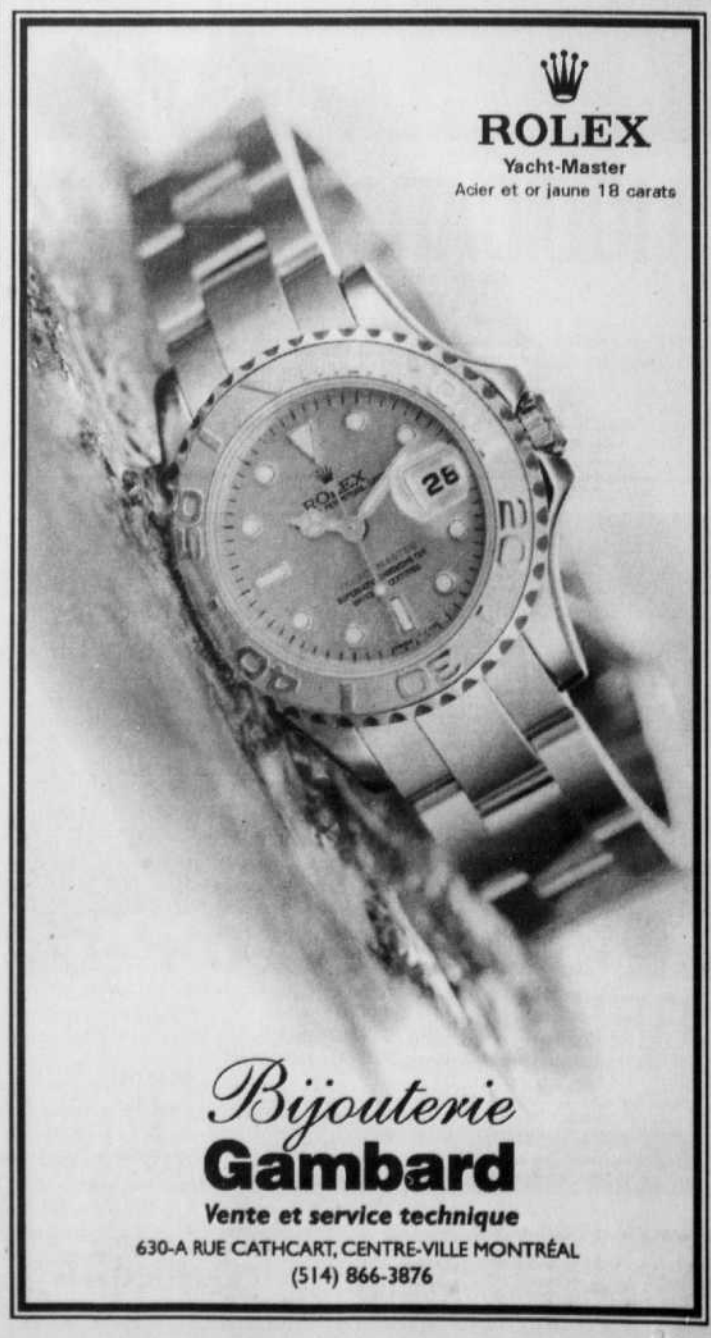

Lutte au sida

Lancement d'un plan pour contrer la discrimination

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Devant la lenteur des gouvernements fédéral et provinciaux à se doter d'une politique musclée capable d'assurer le respect des droits des personnes vivant avec le VIH, le Réseau juridique canadien VIH-sida a décidé de prendre le taureau par les cornes. Hier, il lançait officiellement son volumineux *«Plan pour le Canada afin de réduire le stigmate et la discrimination liés au VIH-sida»*, dans l'espoir que le premier ministre Paul Martin fasse sien le fruit de son labeur.

Pour les organismes engagés dans la lutte au sida, ce plan est loin d'être un luxe, car si la discrimination apparaît aujourd'hui moins présente, c'est qu'elle est autrement plus insidieuse. *«De moins en moins d'employeurs sont prêts à exclure directement un sidéen d'un poste, mais ils sont de plus en plus nombreux à avoir recours à des pratiques illégales pour les en exclure»*, a dénoncé le président du conseil d'administration du Comité des personnes atteintes du VIH du Québec (CPA-VIH), David Williams.

Certains le font même sans détour, comme le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ou le diocèse de Montréal, qui refusent la candidature des séropositifs. Ces deux organismes font d'ailleurs l'objet d'une plainte auprès de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) à la demande du réseau juridique. *«En juin 2004, nous avons demandé à la Commission d'enquêter sur les normes médicales d'embauche du SPVM et les critères de recrutement de l'École nationale de police du Québec, nous attendons toujours»*, a dénoncé hier M. Williams.

Questionnaire

À la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-sida), il n'est pas rare également qu'on demande à la Commission des droits qu'elle enquête sur certains cas de discrimination plus insidieux, a précisé son président, Ken Monteith. Au nombre des actes illégaux recensés: soumettre un questionnaire sur l'état de santé d'un candidat à l'embauche ou exiger qu'il se soumette à un examen médical avant même de lui offrir un poste.

Autre gros dossier, les hausses catastrophiques de primes d'assurance ou la terminaison pure et simple du contrat par les compagnies lorsqu'un individu consomme plus que les autres. *«À 15 000 $ par année, une personne vivant avec le VIH devient vite un fardeau»*, a convenu M. Williams. Résultat: les primes augmentent de façon marquée, quand les compagnies n'invitent pas le groupe à subtilement se séparer de celui qui est à l'origine de cette flambée. Deux manœuvres illégales, évidemment.

Hier, Ken Monteith a invité les Canadiens à dénoncer ces injustices. *«Les citoyens ont le devoir de ne pas laisser passer les cas de discrimination et de stigmatisation et de s'y objecter à haute voix. Le poids des démarches d'inclusion ne peut pas reposer uniquement sur les épaules des exclus.»*

Consultation

Voilà pourquoi le Réseau juridique canadien VIH-sida a entrepris une large démarche de consultation dans tout le pays pour mettre des mots sur la discrimination et la stigmatisation dont souffrent encore les personnes vivant avec le VIH.

Son rapport de 160 pages bien tassées insiste sur 18 points centraux, dont l'accroissement de la participation des personnes touchées aux décisions qui les concernent, une modification des attitudes publiques, l'assurance que les services essentiels sont comblés et la sensibilisation aux droits et aux mécanismes de redressement en cas de violation.

«Les gouvernements se sont déjà engagés sur quelques-uns des aspects, mais il y a un sérieux problème de suivi et d'efficacité, a dit la directrice générale du Réseau juridique canadien VIH-sida, Joanne Csete. *Pourtant, les gouvernements ont une obligation légale d'assurer le respect des droits des personnes vivant avec le VIH-sida et vulnérables au VIH.»*

Épidémie mondiale, la question du sida a aussi rebondi à Davos hier. Le président français, Jacques Chirac, a proposé de créer, *«à titre expérimental»*, une taxe internationale sur les transactions financières internationales ou sur les billets d'avion pour financer la lutte contre le sida. Il faut, a averti le président français, *«mobiliser au moins 10 milliards de dollars par an»* pour enrayer la progression du sida, car la communauté internationale est *«en train d'échouer face à cette terrible pandémie»*.

Pour les pays riches, c'est sur le plan de la lutte à la discrimination que la cause pourra avancer. *«Tout échec à remplir cette obligation contribuera à exacerber l'impact de l'épidémie au Canada»*, a conclut Mme Csete.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse

Un hôpital sur deux sites

Une «erreur monumentale», soutiennent les cadres du CHUM

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Une *«erreur monumentale»*, voilà comment les cadres du Centre hospitalier de l'Université de Montréal qualifient la proposition d'un hôpital sur deux sites telle qu'évaluée par les deux experts mandatés par Québec. Du même souffle, les 186 cadres exhortent le premier ministre Charest à renoncer au fractionnement du CHUM, une option qui *«reviendrait à reléguer le patient au dernier plan»*.

La position des gestionnaires du CHUM est claire. Aucune adresse ne sera adéquate si elle ne permet pas la réalisation immédiate du projet d'hôpital universitaire. Dans une lettre que nous publions ce matin dans nos pages, les cadres rappellent que seul un *«CHU adulte complet comportant un minimum de 700 lits sur un site unique, opérationnel en 2010 et comprenant toutes les spécialités, les plateaux techniques, les installations ambulatoires ainsi que les infrastructures d'enseignement et de recherche»*, est acceptable.

Véritable cri du cœur, la lettre des cadres est aussi une prise de position dans un débat qui leur glisse entre les doigts. *«Jusqu'à maintenant, les cadres avaient laissé le travail aux autorités en charge, mais on se rend compte que beaucoup de personnes émettent leur opinion alors que ce CHUM-là, c'est nous qui allons l'habiter»*, a commenté hier la directrice des soins infirmiers, Esther Leclerc.

Déplacements de patients

La perspective d'un CHUM bicéphale y est battue en brèche. *«Après 25 ans de présence au CHUM, je peux vous dire que la gestion sur deux sites va rendre inacceptable — quoi que j'hésite à dire inacceptable parce que cela présume qu'on ne l'accepte pas — notre pratique»*, a poursuivi Mme Leclerc.

Selon ces cadres, un fractionnement des services forcerait les déplacements de patients d'un site à un autre, en plus de compliquer la gestion des listes de garde et de multiplier le nombre d'équipements et les coûts de fonctionnement.

Sans compter que cela engagerait une flambée des coûts. *«La répartition des activités sur deux sites signifierait des coûts d'entretien et d'énergie plus élevés d'environ 30 % et entraînerait un dédoublement de services ainsi qu'une perte d'efficacité qui se traduirait aussi par des coûts supplémentaires»*, écrivent-ils.

À l'heure actuelle, le triplement d'équipements, de fournitures et de services associé à la configuration du CHUM entraîne des coûts de fonctionnement supplémentaires de quelque 30 à 40 millions annuellement.

Un atout, mais...

Quant au projet d'une technopole de la santé et du savoir, les signataires jugent que cet atout *«majeur»* ne peut justifier la réduction du nombre de lits et la répartition sur deux sites.

Par ailleurs, le Comité des sciences de la vie du Montréal métropolitain (le CSVMM) a soumis un mémoire au comité Couture-St-Pierre dans lequel il conclut que, parmi les propositions présentement à l'étude, *«seul le site de la gare de triage d'Outremont créera la synergie nécessaire à l'essor d'un pôle de développement économique en sciences de la vie»*, a-t-il fait savoir par voie de communiqué.

Le comité estime en outre que le CHUM doit constituer un point d'ancrage pour le développement d'une technopole des sciences de la vie dans le Montréal métropolitain.

Cet appel en faveur d'Outremont a aussi été repris par des médecins de l'Hôtel-Dieu, Redouane Bouali, Jean-Louis Chiasson, Jean Éthier, Jean-Pierre Guay, André Lacroix. Dans une lettre envoyée aux médias, le quintette juge que les propositions de construire le CHUM sans les facultés des sciences de la santé sur les sites des hôpitaux Saint-Luc ou Hôtel-Dieu ne sont que *«des vestiges de guerres de clochers désuètes et ne permettront pas de créer ce complexe hospitalo-universitaire de la santé de l'Université de Montréal»*.

Qualifiant le projet du site Acadie-Beaumont d'*«opportunité formidable»*, ceux-ci invitent le gouvernement, à l'instar de plus de 420 médecins et chercheurs du CHUM, à appuyer le projet de l'Université de Montréal à Outremont.

Le Devoir

Contre le mariage gai

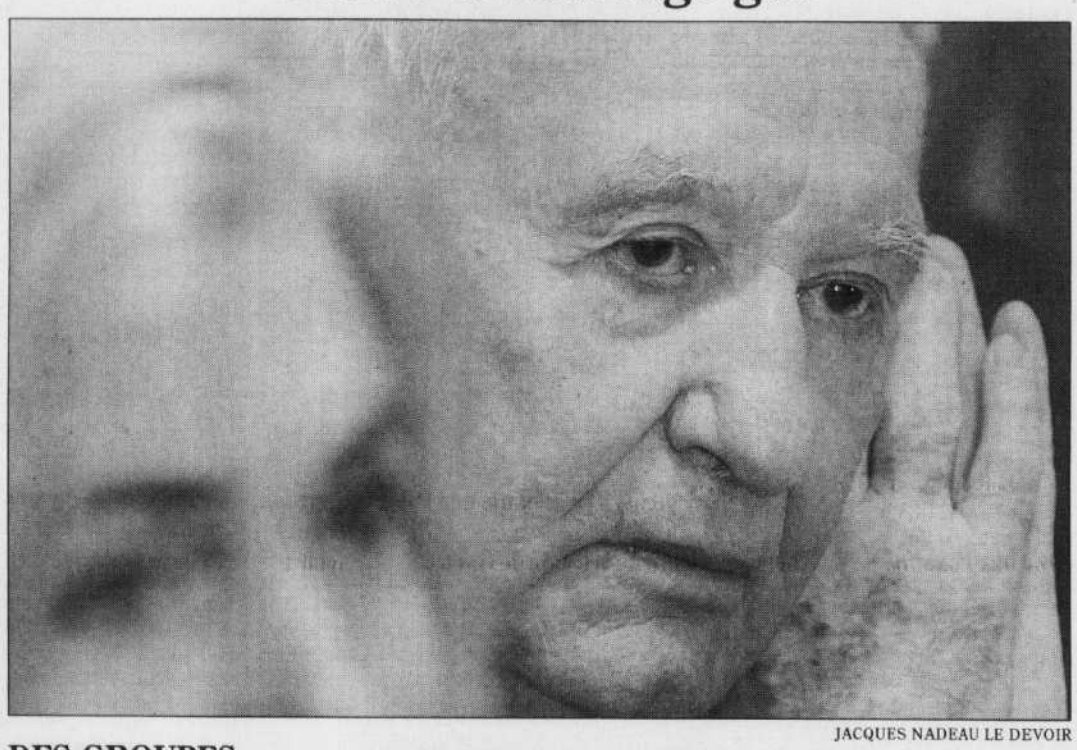

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DES GROUPES *catholiques ont lancé hier le comité SOS Mariage pour donner la voix aux Canadiens qui, comme eux, s'opposent au mariage entre conjoints de même sexe, qu'ils estiment très nombreux. Par l'envoi de cartes postales réclamant que le mariage soit réservé exclusivement à l'union d'un homme et d'une femme, ils veulent inciter les députés et ministres fédéraux à voter contre le projet de loi qui sera déposé d'ici peu au Parlement et qui élargirait le mariage aux conjoints de même sexe, si adopté. Leur principal porte-parole est Me Émile Colas (notre photo), président d'honneur de l'Association des juristes catholiques du Québec et vice-président de l'Association des juristes catholiques de l'Amérique du Nord.*

EN BREF

Dumont critique le ministre Chagnon

Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, va devoir ratisser plus large que la construction d'un centre de détention s'il veut véritablement stopper les dérapages du système correctionnel et des libérations conditionnelles qui mettent en péril la sécurité de la population québécoise. C'est l'avertissement lancé par le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, hier, lors d'une conférence de presse. *«Le ministre Chagnon essaie d'éteindre le feu en disant qu'il va construire une prison. Mais il ne réglera pas tous les problèmes avec ça»*, a averti M. Dumont. *«Il n'y a pas de gens pour évaluer les détenus de sorte qu'ils continuent de sortir rapidement sans avoir été évalués»*, a-t-il ajouté. – *PC*

La Cité de la santé limite son urgence

Confrontée à un volume d'activités anormalement élevé, lui-même aggravé par un manque de personnel infirmier, la Cité de la santé de Laval a demandé hier à la population d'éviter son urgence, et cela jusqu'à ce soir, 18h. Hier après-midi, 63 patients attendaient sur des civières de l'urgence, qui ne compte officiellement que 39 lits. L'unité de débordement de l'hôpital, qui permet à la direction d'éviter de placer ses patients dans le corridor, était tout aussi engorgée, avec 49 patients dans un espace prévu pour 40. Cette affluence n'est pas le fait d'une seule pathologie. «C'est multipathologique, a expliqué le responsable des communications, Joël Clément. Nous avons beaucoup de troubles respiratoires, des MPOC, des problèmes cardiaques, mais aussi des chutes, du diabète...C'est très diversifié. On remarque toutefois que les cas sont plus complexes à gérer.» La direction invite les gens des environs à utiliser les services disponibles, dont Info-Santé, et de consulter l'un des quatre CLSC ou l'une des cliniques privées de la région de Laval. – *Le Devoir*

Congés parentaux: les négociations se poursuivent

Quand l'accord fédéral-provincial sur les congés parentaux sera signé, en principe la semaine prochaine, il restera à Québec à régler la délicate question du financement du régime. L'entente de principe a été signée en mai et les fonctionnaires au dossier ont subi de la pression, hier, en vue de respecter l'échéance du 1er février pour signer l'accord final. À quelques jours de l'échéance, les négociations se poursuivent donc entre fonctionnaires et n'ont toujours pas atteint le palier politique. Cette entente permettra à Québec de mettre sur pied, à compter du 1er janvier 2006, son propre régime de congés parentaux, qui coûtera un milliard de dollars par année – *PC*

Station spatiale

L'assemblage sera complété d'ici 2010

LIA LÉVESQUE

Les partenaires de la Station spatiale internationale comptent bien terminer l'assemblage de la station d'ici 2010 et exploiter ensuite son potentiel pendant au moins cinq années.

Les partenaires, qui sont les agences spatiales respectives des États-Unis, de l'Europe, du Japon, de la Russie et du Canada, se sont rencontrés à Montréal, hier, pour peaufiner leur collaboration à ce vaste programme international.

Ils ont ensuite rencontré la presse pour faire le point sur l'évolution des discussions, exprimant leur satisfaction devant les progrès accomplis.

«Le résultat essentiel, c'est qu'on a maintenant une configuration finale sur laquelle tout le monde est d'accord, une séquence d'assemblage, c'est-à-dire la succession des vols sur laquelle tout le monde est d'accord, donc c'est une étape importante», a résumé le directeur général de l'Agence spatiale européenne, Jean-Jacques Dordain.

L'espérance de vie de la Station spatiale internationale, lorsque l'assemblage en sera terminé, n'est pas arrêtée précisément. *«Elle sera là. Si en 2015 on se rend compte qu'on a encore besoin de l'utiliser, il sera très facile de prolonger sa durée de vie»*, a fait savoir M. Dordain.

Les pays partenaires semblent intéressés par une utilisation plus soutenue de la Station spatiale internationale et des possibilités de faire passer à un nombre plus élevé que trois la composition de l'équipage.

Des scientifiques souhaitent des équipes de six, afin de maximiser le potentiel de recherche, a précisé M. Dordain.

Les véhicules de soutien chargés du transport vers la Station spatiale internationale seront fournis par l'ensemble des partenaires, a-t-on fait savoir.

M. Dordain avoue que la tragédie de la navette *Columbia* a secoué tout le monde, pas seulement la NASA. Cela a surtout eu pour effet de modifier le calendrier d'assemblage car, pour ce qui est des capacités prévues à l'origine, tout est là, a-t-il affirmé.

Presse canadienne

Après plus de 30 ans CLUB 402 ferme ses portes fin janvier.

Costumes Importés d'Italie 299 $ — 2 pour seulement ou 549 $
Vestons Importés d'Italie 199 $ — 2 pour seulement ou 349 $
Chemises 100 % coton 39,99 $ à 59,99 $

Cerruti 1881 — Zegna — Luigu Botto

LIQUIDATION TOTALE & FINALE

De tous nos vêtements IMPORTÉS D'ITALIE

1118, rue Sainte-Catherine Ouest
2e étage, Montréal • (514) 861-3636

Heures d'ouverture :
Lun. au ven. 10h à 18h
Sam. 10h à 16h
Tous les soirs après 18h
sur rendez-vous seulement

Club 402-HOMME®

Appelez pour être sûr :

1 800 463-5229

REER Obligations boursières
Rendement selon l'Indice Québec-30MC*. Capital garanti.

5 ans	10 ans
Rendement maximal de 70 %	Sans limite de rendement

BONI DE 1 % du capital investi, applicable sur les nouveaux fonds REER.

www.epq.gouv.qc.ca

* Pour connaître les entreprises composant l'Indice Québec-30MC, visitez le www.iq30-iq150.org

Épargne Placements Québec

JOLICOEUR & ASSOCIÉS
Bureau de Recherche Marketing Sociale

Recherche sociale appliquée
Stratégie et planification
Marketing de services

La référence en recherche sociale au Québec

- Recherche quantitative et qualitative / CNS
- Évaluation de programmes
- Recherche socio-économique et développement régional
- *Expertise statistique*
- Évaluation de services à la clientèle
- Profils socio-culturels / Statmédia

contactez-nous

www.etudesondage.com
(514) 284-3106 ou 1-800-636-3106

cns centre national de sondage

LE MONDE

Proche-Orient

Reprise du dialogue politique palestino-israélien au sommet

Deux pas en avant, un pas en arrière. La reprise du dialogue entre Israéliens et Palestiniens progresse de manière hésitante mais régulière. Après la nette accalmie obtenue par le président palestinien Mahmoud Abbas auprès des groupes armés, c'était hier au tour d'Israël d'annoncer une mesure de confiance: l'armée israélienne ne mènera plus de *«liquidations ciblées»* visant des activistes palestiniens *«dans les secteurs où les policiers palestiniens assurent le calme et la sécurité»*, a affirmé un haut responsable israélien.

Et le ciel s'est encore un peu éclairci hier au Proche-Orient avec la première reprise des contacts politiques à haut niveau entre Israël et l'Autorité palestinienne depuis juin 2003. Israël a en outre indiqué sa disposition à céder le contrôle de cinq villes de Cisjordanie à la sécurité palestinienne dans les dix prochains jours.

Mais l'État juif entend pour le moment cantonner les discussions aux seules questions de sécurité. À la suite d'un feu vert donné la veille par Ariel Sharon, le dialogue au niveau politique a en effet été renoué à Jérusalem avec une rencontre entre Saëb Erekat, ministre palestinien chargé des négociations, et Dov Weisglas, principal conseiller diplomatique du premier ministre israélien.

Les deux parties se reverront la semaine prochaine pour préparer l'ordre du jour d'un sommet entre le premier ministre israélien et Mahmoud Abbas, élu au début du mois à la présidence de l'Autorité palestinienne, en remplacement de Yasser Arafat, maintenu en quarantaine ces dernières années par Sharon.

Ce sera la première rencontre entre Abbas et Sharon depuis le sommet de Charm el-Cheikh, qui les avait réunis en juin 2003 autour du président George W. Bush, du roi Abdallah de Jordanie et du chef de l'État égyptien Hosni Moubarak en vue de lancer la Feuille de route internationale pour la paix. Abbas était alors premier ministre d'Arafat.

SUHAIB SALEM REUTERS

Des Palestiniens se reposent devant leur maison familiale détruite au camp de réfugiés Khan Younis dans le sud de Gaza.

L'aide de Sharon

Dans l'entourage de Sharon, on dit que celui-ci, encouragé par l'accalmie obtenue par Abbas des groupes radicaux armés, cherchera à l'aider sur la voie de la reprise en main de la sécurité à Gaza afin de pouvoir mettre en œuvre de façon coordonnée son projet de retrait total de Gaza à partir de l'été prochain.

Mais tout comme Ariel Sharon a expliqué ne pas se sentir lié par une trêve qui est *«une affaire interne aux Palestiniens»*, le Hamas et le Jihad islamique ont affirmé qu'ils jugeraient Israël sur ses actes et non sur ses déclarations. Premier accroc: un activiste du Hamas et deux des Brigades des martyrs d'al-Aqsa ont été tués par une unité spéciale de soldats israéliens déguisés en Palestiniens, hier à Qalqiliya, dans le nord de la Cisjordanie. Les Brigades des martyrs d'al-Aqsa, proches du Fatah de Mahmoud Abbas, ont immédiatement réagi en donnant 24 heures à Israël pour stopper ses opérations militaires, faute de quoi elles rompront toute discussion sur une trêve. Un autre incident a failli relancer hier matin la spirale de la violence: l'armée israélienne a en effet tué une Palestinienne de trois ans dans le centre de la bande de Gaza.

Dialogue politique

Le processus en cours a beau être *«l'occasion la plus prometteuse pour avancer vers la paix au Proche-Orient»* depuis plusieurs années, selon les mots de l'envoyé spécial américain William Burns, arrivé hier à Jérusalem, il reste très fragile et peut déraper à tout moment. Mahmoud Abbas s'en est inquiété hier à Ramallah: *«Les Israéliens doivent assumer leurs responsabilités et arrêter toutes leurs opérations car ils menacent nos efforts en continuant leurs opérations contre notre terre et notre peuple.»*

L'entourage d'Abbas confirme que les questions de sécurité seront à l'ordre du jour — de son point de vue, il s'agit d'abord d'obtenir la fin des incursions, raids et assassinats ciblés de Tsahal — mais il précise que le président palestinien voudra aussi évoquer les mesures à prendre pour relancer la Feuille de route, à commencer par sa clause prévoyant la libération des milliers de Palestiniens détenus en Israël.

«Ces nouveaux contacts diplomatiques ne seront pas sérieux tant que nous ne commencerons pas à discuter des solutions permanentes à apporter au conflit», a déclaré le premier ministre palestinien Ahmed Koreï, évoquant la répugnance actuelle d'Israël à négocier autre chose que son retrait de Gaza dans de bonnes conditions.

Agence France-Presse, Reuters et Libération

EN BREF

Bush va plaider pour la liberté en Chine et en Russie

Washington — Le président américain George W. Bush a promis hier de *«rappeler constamment»* aux dirigeants chinois de faire des progrès en matière de droits de l'homme et au président russe Vladimir Poutine de procéder à des réformes démocratiques. *«Lors de mes futures rencontres avec les dirigeants chinois, je leur rappellerai constamment les avantages qu'il y a à avoir une société qui respecte les gens, les droits de l'homme et la dignité humaine»*, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. Se référant au président Poutine, M. Bush a affirmé: *«Je lui rappellerai que s'il a l'intention de regarder vers l'Ouest, nous, à l'Ouest, nous croyons dans les valeurs occidentales.»* M. Bush a réaffirmé sa volonté de promouvoir la liberté et la démocratie dans le monde, comme il l'a fait dans son discours d'investiture la semaine dernière, tout en affirmant qu'il prendrait en compte les aspects pratiques des relations bilatérales avec ces deux grandes puissances. – *AFP*

Optimisme pour l'Afghanistan

Kaboul — Le général français Jean-Louis Py, commandant pendant six mois de la Force internationale d'assistance pour la sécurité en Afghanistan (ISAF), a dressé hier le bilan de son action, annonçant son extension à l'ouest en 2005 et se déclarant optimiste sur la sécurité. Le 13 février, le général Py sera relevé par le général turc Ethem Erdagi à la tête de l'ISAF. Sans doute pendant ce mandat, l'ISAF s'étendra à l'ouest du pays alors que ses quelque 8000 soldats sont pour l'instant seulement présents à Kaboul et dans neuf provinces du nord sur 34 au total. – *AFP*

Londres assouplit sa législation antiterroriste

OLIVIER LUCAZEAU

Londres — Londres a annoncé hier un profond assouplissement de sa législation antiterroriste visant les étrangers, préfigurant la disparition de ce que Amnesty International avait qualifié de *«Guantánamo britannique»*.

En intervenant devant la Chambre des communes, le ministre de l'Intérieur, Charles Clarke, a été clair: il ne sera plus possible aux autorités britanniques de détenir de façon illimitée sans jugement ni inculpation les ressortissants étrangers suspectés de terrorisme.

Les 12 étrangers encore détenus ne sont pas encore sortis de leurs cellules

Mais les 12 étrangers encore détenus à la prison de haute sécurité londonienne de Belmarsh, à Woodhill, ou à Whitemoor (Cambridgeshire, est), pour certains depuis près de trois ans, ne sont pas encore sortis de leurs cellules. Pas question de les libérer tant que la nouvelle législation ne sera pas adoptée par le Parlement, a insisté le secrétaire au Home Office. Ce qui pourrait prendre des mois. Pas question non plus de les laisser libres de leurs mouvements une fois sortis, a assuré le ministre, selon qui *«ils posent toujours une menace à la sécurité nationale»*.

Dans le cadre de *control orders* plus ou moins stricts, ces 12 hommes pourront ainsi être placés sous arrêt domiciliaire, contraints de porter un bracelet électronique ou être soumis à un couvre-feu. De même, l'ensemble de leurs communications, y compris par Internet, pourront être surveillées.

Clore la polémique

En annonçant cette réforme, Charles Clarke veut en fait éteindre une polémique qui faisait rage depuis des mois autour de la politique de son prédécesseur, David Blunkett. Accusé d'avoir institué *de facto* un *«Guantánamo bis»* en Grande-Bretagne, M. Blunkett, qui a démissionné en décembre, avait même réussi à provoquer les *law lords*, la plus haute institution judiciaire britannique.

Le 16 décembre, à la majorité de huit contre un, les magistrats de la Chambre des lords avaient accusé la législation antiterroriste britannique de violer la Convention européenne des droits de l'homme. *«La véritable menace à la vie de cette nation vient non pas du terrorisme mais de lois de ce type»*, avait même asséné l'un de ces magistrats.

Désormais, la Grande-Bretagne ne peut plus être perçue comme *«un havre de paix pour les terroristes»*, s'est félicité Charles Clarke.

Agence France-Presse

Vive réaction aux assertions d'Israël sur la capacité nucléaire iranienne

Téhéran nie tout

L'Iran a réfuté hier les accusations israéliennes voulant qu'il en soit presque arrivé à un point de non-retour dans sa capacité à produire des armes nucléaires. *«Notre analyse est que, d'ici la fin de l'année, les Iraniens auront franchi le point de non-retour, du point de vue technologique, dans l'acquisition de capacités d'enrichissement de l'uranium»*, a déclaré lundi le chef du Mossad, Meïr Gadan.

L'Iran assure que l'État juif est le seul à posséder l'arme nucléaire au Moyen-Orient

Selon le chef des services secrets israéliens, l'Iran, en négociant avec l'Union européenne, cherche à poursuivre ses activités d'enrichissement, même sous surveillance, car, une fois acquise la technologie, *«la voie est libre»*.

Le ministre israélien de la Défense, Shaul Mofaz, a souligné de son côté mardi à Paris que l'action européenne n'avait abouti qu'à la suspension de ce programme et que la diplomatie devait, quitte à saisir le Conseil de sécurité de l'ONU, conduire à son arrêt total *«pour que l'arme nucléaire ne parvienne pas dans les mains du régime extrémiste iranien»*.

L'Iran, qui nie tout droit d'existence à Israël, martèle que son programme nucléaire n'a d'autres objectifs que civils et assure que l'État juif est le seul à posséder l'arme nucléaire au Moyen-Orient, ce que celui-ci se refuse à confirmer ou infirmer.

Détourner l'attention

Selon le ministère iranien des Affaires étrangères, *«les accusations dénuées de fondement des responsables israéliens visent à détourner l'attention du monde des activités de terreur organisées d'Israël et de ses efforts pour renforcer encore sa puissance nucléaire»*.

Hamid Reza Assefi, porte-parole du ministère, a rappelé que l'Iran, contrairement à Israël, avait signé le traité de non-prolifération (TNT) et accepté de placer ses centrales nucléaires sous surveillance de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), le «gendarme» de l'ONU en la matière.

Les États-Unis et Israël, ouvertement persuadés que l'Iran veut se doter de l'arme atomique, veulent saisir le Conseil de sécurité alors que les Européens cherchent à épargner à Téhéran des sanctions internationales en négociant un arrêt de son programme d'enrichissement en échange d'avantage commerciaux.

Le président George Bush a déclaré ce mois-ci n'exclure aucune option vis-à-vis de l'Iran, présenté par son nouveau secrétaire d'État, Condoleezza Rice, comme la *«tyrannie»* la plus dangereuse du monde. Le vice-président Dick Cheney a évoqué l'hypothèse qu'Israël frappe préventivement les capacités nucléaires iraniennes. Cependant, de source autorisée israélienne, on souligne que les propos de Cheney ne visent qu'à raffermir la position de l'UE en agitant le spectre d'un *«capharnaüm diplomatique»* qui suivrait une telle intervention.

L'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France, qui négocient avec Téhéran au nom de l'UE, semblent précisément avoir durci le ton. Dans un document confidentiel résumant ses dernières tractations ce mois-ci à Genève avec l'Iran, la «troïka» juge *«inacceptable»* la prétention de Téhéran à conserver un droit souverain à enrichir de l'uranium.

Reuters

Démission du numéro trois du Pentagone

Washington — Douglas Feith, sous-secrétaire américain à la Défense chargé des affaires politiques et considéré comme l'un des faucons de l'administration Bush, a décidé de démissionner, ont annoncé des responsables du Pentagone hier.

M. Feith était le numéro trois du Pentagone depuis quatre ans.

Il avait fait part de son intention de démissionner au secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, au cours de l'été dernier, a indiqué le porte-parole du Pentagone, Lawrence DiRita. Il a précisé que cette démission s'expliquait pour des raisons familiales.

«Nous sommes tous désolés de le voir partir», a dit M. DiRita.

Considéré comme l'un des faucons de l'administration Bush, M. Feith était un des partisans de la guerre préventive.

Agence France-Presse

La Géorgie propose l'autonomie élargie à l'Ossétie du Sud

Le président géorgien Mickaïl Saakachvili a présenté hier à Strasbourg un plan pour une *«autonomie élargie»* de la région séparatiste d'Ossétie du Sud et réaffirmé, un an après son investiture, sa volonté de faire avancer son pays sur la voie de la démocratie et d'une réunification.

S'adressant *«à tous les peuples de Géorgie»*, M. Saakachvili a lancé un appel depuis l'hémicycle du Conseil de l'Europe pour *«reconstruire»* le pays et *«réintégrer toutes les sociétés»* qui le composent, fidèle aux ambitions qu'il avait affichées avant son accession au pouvoir. Il a ainsi proposé une initiative de paix avec un plan pour une autonomie élargie pour l'Ossétie du Sud.

Ce plan prévoit *«une garantie constitutionnelle de cette autonomie, un statut qui inclut le droit à un gouvernement local librement et directement élu, y compris un exécutif et un Parlement»*, a-t-il indiqué devant les parlementaires du Conseil de l'Europe réunis en session.

Cette autonomie *«sera plus large que l'autonomie dont jouit l'Ossétie du Nord en Russie»*, a-t-il poursuivi, précisant que le peuple d'Ossétie devra également avoir une voix dans les structures nationales.

Le président géorgien, figure de proue de la «révolution de la rose» qui l'avait conduit au pouvoir, s'exprimait à Strasbourg presque un an jour pour jour après son investiture, le 25 janvier 2004.

Parallèlement, hier matin, les leaders des républiques séparatistes d'Ossétie du Sud, Édouard Kokoïty, et d'Abkhazie, Sergueï Bagapch, étaient à Moscou pour des rencontres avec des responsables russes. De Moscou, Kokoïty a rejeté la proposition de M. Saakachvili. *«Nous souhaiterions que Moscou ait un rôle positif»* pour un règlement dans les régions séparatistes. *«Les choses seraient plus faciles»*, a indiqué M. Saakachvili en parlant de ces deux zones comme de *«deux trous noirs, sources de trafics et de criminalité»*.

Le président géorgien n'a cependant pas évoqué la situation de l'Abkhazie, estimant que d'en parler ne servirait à rien. *«Ils ont quitté les négociations, nous n'avons plus d'interlocuteur pour des négociations»*, a-t-il dit, qualifiant cette situation d'inacceptable.

L'Ossétie du Sud, comme l'Abkhazie, a proclamé son indépendance au lendemain de la chute de l'Union soviétique et l'a défendue lors d'un conflit armé avec les forces géorgiennes. Dans les faits, le territoire est devenu un protectorat russe.

Agence France-Presse

Danemark: à droite, toute!

Copenhague — L'opposition sociale-démocrate au Danemark pourrait réaliser l'un de ses plus mauvais scores aux élections législatives du 8 février prochain, si on en croit un sondage paru hier. Selon la maison Gallup, le parti libéral du premier ministre Anders Fogh Rasmussen est crédité de 33,4 % des intentions de vote, contre 25,2 % pour les sociaux-démocrates, soit près de quatre points de moins que leur score du précédent scrutin législatif, remporté par Rasmussen en 2001 avec 31,2 % des suffrages. – *Reuters*

La pègre roumaine est menacée

Bucarest — Le patron des services secrets roumains (SRI) a révélé hier que la pègre envisageait de recruter des hommes de main étrangers pour assassiner le nouveau président Traian Basescu en raison de sa politique de lutte contre la corruption. *«Nous disposons d'informations émanant de certains membres de la pègre selon lesquelles la mafia locale mêlée à la corruption envisagerait de recruter des étrangers pour s'attaquer* [au chef de l'État]*»*, a déclaré Radu Timofte sur la chaîne de télévision privée Realitatea TV. Les services roumains ne disposent pour le moment d'aucune menace précise d'attentat imminent, a-t-il précisé. – *Reuters*

On meurt beaucoup en Russie

Moscou — Un faible taux de natalité associé à l'alcoolisme, au tabagisme et aux morts violentes ont aggravé l'an dernier la crise démographique que traverse la Russie depuis une décennie, laissant planer de grandes inquiétudes pour la croissance économique du pays. Selon les chiffres de la Commission nationale des statistiques publiés hier, le taux de mortalité est à présent supérieure de 50 % à celui de la natalité. La population russe a diminué de 0,5 % en 2004 et le plus grand pays du monde compte aujourd'hui 143,5 millions d'habitants. Selon des projections officielles, la population de la Russie pourrait chuter à 100 millions d'habitants d'ici 2050. – *Reuters*

ÉDITORIAL

Fermeture sauvage

La fermeture définitive de l'usine de papier journal de Port-Alfred, propriété de la multinationale Abitibi-Consolidated, s'explique peut-être en termes comptables, mais elle constitue la répétition inacceptable du scénario pratiqué par la compagnie ailleurs au Québec, notamment en Gaspésie. C'est au gouvernement qu'il appartient de civiliser ces dirigeants sans aucune morale.

Port-Alfred est une vieille usine qui utilise un processus de transformation du bois désuet, coûteux et polluant pour produire du papier journal dont la demande est à la baisse sur le marché nord-américain. Le prix du papier étant établi en dollars américains, la rentabilité de l'entreprise a fortement chuté au cours des dernières années, à l'instar des autres producteurs de papier au pays.

Voilà posé froidement le contexte économique difficile dans lequel s'inscrit cette décision d'Abitibi-Consolidated de fermer ses usines les moins rentables, dont celle de Port-Alfred, où les 630 travailleurs sont déjà en chômage depuis la fermeture temporaire de décembre 2003.

L'histoire n'est pas nouvelle, au contraire: elle a fâcheusement tendance à se répéter depuis la fusion des deux géants Abitibi Paper et Consolidated-Bathurst, il y a près d'une décennie. L'usine Gaspésia, à Chandler, fut la première victime de cet «effort de rationalisation» commandé par le conseil d'administration, en 1999. Dans les deux cas, la compagnie a invoqué des raisons de surcapacité de production et de vétusté des installations. Mais n'est-ce pas elle, la compagnie, qui a négligé de moderniser ses usines à travers le temps? N'a-t-elle donc de responsabilité qu'envers ses actionnaires anonymes et aucune à l'endroit de ses ouvriers et des habitants de la région dont elle a tant exploité les ressources?

Jean-Robert Sansfaçon

Le Canada est l'un des pays du monde où les entreprises rencontrent le moins d'obstacles lorsqu'elles envisagent de fermer leurs portes. Ailleurs, on leur demande de justifier une telle décision et, si les motifs invoqués se limitent à une question de rationalisation destinée à améliorer la rentabilité, on leur interdit de procéder ou on les pénalise financièrement.

À Port-Alfred, les travailleurs demandent à l'entreprise qui les congédie de vendre l'usine condamnée à un nouveau propriétaire, quel qu'il soit. Mais comme à Chandler en 1999, les dirigeants de la Consol refusent ou exigent que les repreneurs ne produisent aucun des papiers que la compagnie fabrique déjà. L'objectif est évidemment de créer une certaine rareté des produits pour faire augmenter le prix du papier, mais voilà bien le type d'arguments contraires aux lois de la concurrence qu'il faut dénoncer avec fermeté. Si des investisseurs privés sont prêts à injecter l'argent nécessaire pour le rachat et la modernisation de l'usine malgré les conditions difficiles du marché, Québec devrait intervenir, par loi d'exception si nécessaire, pour interdire le démantèlement des installations de Port-Alfred et forcer la Consol à négocier de bonne foi.

Pour le moment, les ministres du gouvernement Charest ont annoncé qu'ils retireraient les importants droits de coupe que détient la compagnie dans la région et augmenteraient les droits payés par la Consol pour produire sa propre électricité. C'est nettement insuffisant compte tenu du comportement odieux des dirigeants de la Consol. Une intervention beaucoup plus musclée s'impose pour civiliser ces mécréants dont la fortune repose sur cent ans d'exploitation de nos ressources.

j-rsansfacon@ledevoir.ca

Le grand jeu

Il n'y a rien d'étonnant à ce que les avocats de Jean Chrétien aient sorti le grand jeu en demandant la récusation du juge John Gomery dans l'enquête sur le scandale des commandites. La base même du métier exige de savoir profiter de toutes les subtilités de la loi, de toutes les failles de la jurisprudence, de toutes les occasions offertes pour sauver la peau de son client.

L'exigence est encore plus grande quand ledit client a été un politicien coriace, relents de son passé de *«meilleur batailleur des rues de Shawinigan»*, comme il l'a confié à son biographe. Même à la retraite, de tels réflexes ne se perdent pas. De fait, on raconte que Jean Chrétien ne décolère pas depuis les débuts de la commission Gomery, mise sur pied non pas par un adversaire — ce qui serait un moindre mal — mais par un ennemi politique, Paul Martin.

Or que fait cette commission? Elle n'entend rien à rien du grand dessein de M. Chrétien: la sauvegarde de l'unité canadienne! Plutôt, elle s'attarde à des détails, picosse des témoins, ose même l'ironie. Et l'opinion publique qui a fait de M. Gomery un héros! Vraiment, rien ne va plus.

Josée Boileau

Mais les avocats de M. Chrétien avaient beau être à l'affût, il n'y avait pas moyen de prendre la commission en défaut. Jusqu'à ce que le juge Gomery ait la malencontreuse idée de faire une petite tournée médiatique en décembre.

Certes, les juges ont intérêt à se rapprocher des gens, et les propos de M. Gomery n'ont pas dépassé ce qui saute aux yeux du moins averti des observateurs: quelle catastrophe que cette gestion du programme des commandites! Mais quand on a conscience, comme lui, d'être au cœur d'une enquête politique, on s'arrange pour ne donner de munitions à personne. Or parler candidement aux médias était une arme à double tranchant. Même un avocat débutant aurait vu se dessiner là une requête à tenter.

Il n'y a pas pour autant matière à récusation: une commission d'enquête, qui ne peut qu'émettre des recommandations, n'est quand même pas un procès où se prononcent des condamnations. Un juge a alors les coudées plus franches. De plus, même si la démarche des avocats mène à d'infinies procédures en Cour fédérale, M. Chrétien maintiendra sa comparution devant la commission. Les électeurs n'y perdront donc pas au change.

Néanmoins, la salve des avocats de M. Chrétien distrait du fond des travaux et permet d'alimenter un détestable réflexe qui a cours ces jours-ci à Ottawa: puisque c'est comme ça, déclenchons des élections! En effet, à entendre le chef conservateur, le sort de M. Gomery et celui du gouvernement sont intrinsèquement liés. Si M. Martin ne protège pas le juge, l'opposition nous entraînera en campagne électorale.

Comme si la question juridique actuellement soulevée était du ressort d'un premier ministre! Stephen Harper, qui a déjà du mal à comprendre la clause dérogatoire — comme viennent de le lui souligner 134 professeurs de droit dans l'affaire des mariages gais —, devrait décidément réviser ses livres de droit...

La requête de M. Chrétien doit être ramenée à de justes proportions: une tentative légale et légitime de se défendre. Juridiquement, cela n'a rien d'inusité. Politiquement, c'était hautement prévisible. Vraiment, les jours de la commission Gomery ne sont pas encore comptés.

jboileau@ledevoir.ca

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS
Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

LETTRES

Marquer dans son but

Détendons-nous quelque peu en cette période de lock-out qui prive les amateurs de hockey de leurs princes. En l'absence de ce sport du petit écran, les gens cherchent naturellement ailleurs afin de pouvoir oublier les petits bobos quotidiens. Ainsi, les bourdes du gouvernement libéral à Québec leur offrent l'exutoire parfait pour canaliser leur morosité! Pauvre Jean Charest! Le député de Sherbrooke doit implorer le ciel pour que le conflit dans le «sport national» des Québécois se règle au plus vite! [...]

En effet, en ce moment, l'équipe libérale est belle et bien coincée, débordée en zone défensive alors que la troisième période approche! L'adversaire voit s'offrir devant lui un filet désert pour marquer des points. Que les rouges se rassurent cependant: le manque d'opportunisme des bleus désole les spectateurs, qui s'attendaient à tellement mieux de leur part. Le manque d'imagination à l'attaque de la formation souverainiste donne effectivement l'impression qu'elle va rater une cible pourtant béante...

Pendant que les libéraux sont au banc des punitions, les péquistes ne trouvent en effet rien de mieux que de jeter surtout leurs vétérans dans la mêlée. Ainsi, c'est la stupéfaction chez les Québécois d'observer l'entraîneur des bleus demander à Guy Chevrette de revêtir à nouveau l'uniforme. [...] Où sont les jeunes? Vivement des recrues animées par de nouvelles stratégies, celles que les Québécois veulent voir! Ces derniers en ont marre des libéraux, marre également de l'attentisme référendaire. Ils désirent «jouer pour la coupe» dès 2007 afin de quitter «les mineures» et enfin entrer dans «la ligue nationale». Alors que la victoire est à portée de main, le Parti québécois semble s'apprêter à marquer dans son but. Triste.

Patrice Boileau
Carignan, le 21 janvier 2005

Kyoto : quel jeu le Canada joue-t-il?

À mesure que la date d'entrée en vigueur du protocole de Kyoto se rapproche, le gouvernement canadien multiplie les signaux préparant la population à l'échec.

Après les déclarations du ministre des Ressources naturelles, John Efford, qui faisait part de l'incapacité des grands pollueurs à atteindre les objectifs qui leur avaient été fixés, Paul Martin annonçait, le 20 janvier, l'échec du plan canadien de réduction des émissions, précisant toutefois, sans doute pour se donner bonne conscience, que nous ne serons pas les seuls à échouer. Le lendemain, c'était au tour du ministre de l'Environnement, Stéphane Dion, de suggérer que les engagements pris par le Canada en ratifiant le protocole de Kyoto *«étaient très ambitieux»*, apportant en quelque sorte des précisions aux propos de son chef. En fait, il n'y a pas eu de négociations sérieuses avec les différents acteurs (provinces, industries, etc.) et le plan n'a jamais vraiment existé.

Voilà maintenant qu'on apprend par Associated Press qu'à la conférence des Nations unies sur la réduction des désastres naturels qui vient de se terminer à Kobé, la délégation américaine, soutenue par l'Australie et le Canada, a demandé le retrait de toute référence aux changements climatiques du document final, en opposition à la position défendue par l'Union européenne et les pays pauvres exposés à la hausse du niveau des océans et à l'intensification des tempêtes résultant du réchauffement climatique. Cela n'a rien d'étonnant de la part des États-Unis, qui ont agi ainsi depuis la signature du protocole de Kyoto à toutes les conférences des parties et qui restent fidèles à leur politique. Mais le Canada n'a-t-il pas ratifié ce protocole en décembre 2002? N'a-t-il pas adopté un plan de lutte? Est-ce le signe d'un alignement de plus du Canada sur son puissant voisin? Si c'est le cas, il faut demander au gouvernement d'annoncer clairement ses couleurs. [...]

Daniel Lagarec
Gatineau, le 23 janvier 2005

Jeux aquatiques à l'eau!

Le ministre fédéral Jean Lapierre fait dans l'humour noir en blâmant l'échec des levées de fonds en commandite privée pour expliquer la déconvenue des Jeux aquatiques à Montréal.

En période de commission Gomery, ses allusions à des commandites excitent l'imagination des électeurs. En serait-il de même pour un CHUM à Outremont? Au moment de signer des chèques, l'argent privé promis serait-il au rendez-vous ou déjà rendu dans quelque paradis fiscal?

Yvan Brumm
Montréal, le 19 janvier 2005

LIBRE OPINION

Non au fractionnement du CHUM!

Le présent texte est une synthèse des lettres expédiées au premier ministre Jean Charest par 186 cadres du CHUM provenant des directions des ressources humaines, de la planification stratégique et des services techniques, des soins infirmiers, des services hospitaliers, de la gestion de l'information et de la qualité-performance, de même que par les 17 chefs de département.

M. le premier ministre. Le débat entourant l'emplacement du futur CHUM anime les passions. Ces élans, souvent émotifs, ne sont pas sans causer une certaine confusion auprès de notre collectivité. En tant que gestionnaires du CHUM, nous disposons de l'expérience requise pour analyser et expliquer l'importance absolue d'établir le CHUM 2010 sur un seul site.

Au cours des huit dernières années, nous avons pu relever et démontrer les impacts négatifs d'un CHUM sur plusieurs sites en matière de soins et services aux patients, de l'organisation clinique, des coûts de fonctionnement, du climat de travail et de la gestion des immeubles et équipements. Toutefois, le débat persiste. Peut-on envisager de créer un CHUM sur deux sites? Notre réponse est non. Aucune adresse n'est judicieuse si elle ne permet pas la réalisation immédiate du projet CHUM 2010 dans sa totalité. Tel qu'entériné par le conseil d'administration du CHUM en décembre 2004, le futur CHUM doit être un CHU adulte complet comportant un minimum de 700 lits sur un site unique, opérationnel en 2010 et comprenant toutes les spécialités, les plateaux techniques, les installations ambulatoires ainsi que les infrastructures d'enseignement et de recherche.

Bien sûr, l'intégration des facultés des sciences de la santé de l'Université de Montréal représente un atout majeur. Mais nous sommes formels: jamais cette intégration ne justifiera la réduction du nombre de lits et la répartition sur deux sites.

Construire le CHUM sur deux sites serait une erreur monumentale. D'un point de vue opérationnel, cela reviendrait à reléguer le patient au dernier plan. À vrai dire, nous constatons que l'être humain est remarquablement absent du débat. Sans le patient, il n'y a ni soins, ni services, ni enseignement, ni recherche possibles.

Pour sa part, le CHUM situe le patient au centre du projet. Nous travaillons actuellement à la mise en place de la gestion par programmes-clientèles, approche axée principalement sur la prise en charge des patients par des équipes interdisciplinaires. Ainsi, l'organisation physique de ces regroupements sera grandement favorisée sur un seul site alors qu'elle serait au contraire fortement compromise dans un CHUM bicéphale.

La répartition sur deux sites des programmes-clientèles, des services diagnostiques et thérapeutiques, des équipes interdisciplinaires, du corps médical ainsi que des équipes de soutien et de service nous dirigerait vers un fractionnement des services et provoquerait une complexité additionnelle pour assurer l'accès et la continuité des services. Cette désorganisation imposerait des déplacements de patients d'un site à un autre, en plus de compliquer la gestion des listes de garde et de multiplier le nombre d'équipements et les coûts de fonctionnement.

L'être humain au CHUM, c'est aussi 10 000 employés, 900 médecins, 800 bénévoles, 5000 étudiants et 355 chercheurs. Établir le CHUM sur un ou plusieurs sites a d'importantes répercussions pour les ressources humaines et l'organisation clinique. Un seul site facilite l'accès aux services, diminue les temps de déplacement et les risques d'erreurs reliées au transfert intersites du patient, assure l'intégration, facilite la gestion d'équipe et met en place les conditions optimales de fonctionnement. L'expérience nous démontre en revanche que la dispersion des ressources sur plusieurs sites maintient les cultures d'origine des anciens hôpitaux, sans compter que les déplacements ne font qu'accroître les pertes de temps, d'énergie et d'efforts ainsi que les risques d'accidents.

Un site unique pour soutenir le recrutement

Nos stagiaires représentent notre meilleur bassin de recrutement. Or une réduction de la volumétrie du CHUM 2010 diminuerait substantiellement sa capacité d'accueillir des étudiants et, par conséquent, sa capacité de recruter.

En ce qui a trait à l'enseignement, le regroupement du CHUM de 700 lits sur un site unique renforcerait le recrutement de professeurs chevronnés nécessaires au maintien d'un haut niveau d'enseignement.

Par ailleurs, la répartition des activités sur deux sites signifierait des coûts d'entretien et d'énergie plus élevés d'environ 30 % et entraînerait un dédoublement de services ainsi qu'une perte d'efficacité qui se traduirait aussi par des coûts supplémentaires. À l'heure actuelle, le triplement d'équipements, de fournitures et de services associé à la configuration du CHUM entraîne des coûts de fonctionnement supplémentaires de quelque 30 à 40 millions annuellement. Rappelons que des exercices rigoureux de planification impliquant les autorités du CHUM et de la faculté de médecine ont démontré que le plancher absolu requis est de 700 chambres individuelles sur un site unique.

M. le premier ministre, ne retournons pas en arrière!

IDÉES

60E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION D'AUSCHWITZ

Une page cruelle et controversée

YAKOV M. RABKIN

Professeur titulaire au département d'histoire de l'Université de Montréal et auteur de l'ouvrage Au nom de la Torah – Une histoire de l'opposition juive au sionisme *(Presses de l'Université Laval, 2004)*

Lorsque les troupes soviétiques libèrent Auschwitz, en janvier 1945, se révèle une des pages les plus sinistres et les plus controversées de l'histoire contemporaine.

Elle est sinistre parce qu'elle met en évidence une atrocité conçue de sang-froid par des bureaucrates formés dans l'esprit de la culture occidentale, avec tout ce qu'elle avait à offrir: études avancées d'histoire, de peinture et de musique classique, la littérature puisant ses origines dans le passé gréco-romain.

Les spécialistes comme Adolf Eichmann, sans éprouver une haine particulière envers les Juifs, les Tsiganes ou les Slaves, ont mis en marche un système d'extermination des humains en utilisant les derniers succès des sciences et des techniques. Le recours au langage scientifique, par définition détaché, neutre et dépourvu de tout jugement moral, a permis d'étouffer la décence la plus élémentaire.

Ces spécialistes ne savouraient pas les massacres, ils s'occupaient des méthodes de «traitement spécial». Ils ne salivaient point lorsqu'ils dessinaient les plans pour «la solution finale du problème juif». Comme en sciences, il y a un problème, il faut donc y trouver une solution. Sans passion, sans doute, sans remords.

La propagande nazie, elle aussi, tout en restant muette sur Auschwitz et tous les autres camps d'extermination, a eu recours à un langage scientifique et médical. L'anthropologie physique a offert toute une hiérarchie de races, dont certaines étaient «supérieures» et d'autres «inférieures».

Concept objectif

Le concept de race dont s'est servi Hitler ne fut pas une invention allemande. La race est un concept inventé, raffiné et instrumentalisé par des scientifiques d'un bon nombre de pays dits civilisés d'Europe et d'origine européenne. Ce concept est objectif. On l'appliquait à tous ceux qui, selon le système de classification raciale, ne pouvaient pas prouver leur «descendance aryenne».

Si, auparavant, le juif était quelqu'un qui adhérait à un comportement édicté par la Torah et exerçait donc son libre arbitre, le XXe siècle a transformé cette identité plutôt religieuse et donc volontaire en une identité objective dont on ne peut se débarrasser. Aucune conversion au christianisme n'aurait sauvé le juif qui voulait renier sa foi afin de sauver sa vie.

Cette transformation identitaire est particulièrement sinistre car elle fait disparaître la responsabilité personnelle au profit de substituts totalitaires. Ce n'est qu'à l'époque contemporaine qu'on fait recours à la catégorie d'«ennemi objectif», un ennemi qui n'a besoin de rien faire pour mériter cette appellation et qui ne peut rien faire afin de s'en défaire.

Ainsi, on appelait à extirper le «cancer juif» du corps de la nation allemande, ce patient collectif qu'il fallait soigner avec la résolution et l'objectivité que requiert le vrai professionnalisme. Les médecins nazis ont interprété le serment d'Hippocrate comme une obligation de s'occuper de la santé collective de leur peuple sans se préoccuper du droit à la vie de l'individu.

D'Auschwitz au Goulag

Cette page de l'histoire est controversée parce qu'elle montre une puissance totalitaire et cruelle en train de vaincre une autre puissance totalitaire et cruelle. Sans l'apport des troupes soviétiques, sans le sacrifice de plus de 20 millions de soldats de l'Armée rouge, il aurait été difficile d'imaginer la défaite de l'Allemagne nazie.

C'est sur le front soviétique que la Wehrmacht avait concentré le gros de ses effectifs humains, reconnaissant ainsi l'importance relative de l'effort de guerre fourni par l'URSS. Or la libération d'Auschwitz ne signifiait point le démantèlement du Goulag qui, au contraire, s'est remis à accueillir de nouvelles victimes après la fin de la Grande Guerre patriotique (c'est ainsi qu'en Russie on se réfère à la Second Guerre mondiale).

Tout en gardant en perspective les différences majeures entre les camps d'extermination nazis et les camps de travail soviétiques, on ne doit pas oublier que cette expérience totalitaire commune s'est soldée par des millions de morts civils.

L'humanité a-t-elle appris quelque chose de cette expérience? Pas dans l'immédiat car la Chine communiste, le Cambodge des Khmers rouges et moult autres régimes œuvrant pour l'avenir radieux de l'humanité ont érigé des systèmes monstrueux qui ont coûté la vie à des dizaines de millions de civils. La libération d'Auschwitz n'a nullement sonné le glas du génocide bureaucratisé et «impartial», une invention du XXe siècle.

La mémoire d'Auschwitz nous oblige à aiguiser le sens de la responsabilité personnelle et du jugement moral qu'aucun recours à une autorité politique et scientifique ne doit permettre d'abdiquer.

REUTERS

Le camp de la mort, aujourd'hui.

REUTERS

La prise d'Auschwitz par les Russes à la fin de janvier 1945 avait provoqué l'arrêt des déportations vers ce camp et le transfert de milliers de Juifs vers d'autres emplacements.

Comment la presse a découvert l'Holocauste

AIMÉ-JULES BIZIMANA

Auteur d'un mémoire sur les correspondants de guerre pendant la Deuxième Guerre mondiale, Université du Québec à Montréal

La chute du IIIe Reich à la fin de la Deuxième Guerre mondiale mène à la découverte des camps de concentration créés par Hitler. Ville après ville, les combattants et les journalistes alliés sont témoins du génocide contre les Juifs et contre ceux que les nazis considèrent comme des races inférieures. À la radio et dans les journaux, les correspondants de guerre peinent à faire croire ce qu'ils racontent. [...]

Dix mois avant la fin de la guerre en Europe, les armées canadiennes et britanniques investissent la ville française de Caen. En juillet 1944, Marcel Ouimet, correspondant de guerre de Radio-Canada, accompagne les troupes canadiennes qui libèrent Caen de l'occupation nazie.

En compagnie de son collègue Matthew Halton, de la CBC, Marcel Ouimet visite l'abbaye aux Hommes, une église millénaire épargnée par les combats. Au moment de quitter cette église qui abrite des centaines de réfugiés, un petit garçon s'approche de Ouimet et lui demande: *«Allez-vous maintenant trouver mon père?» «Où est ton père?»*, demande Ouimet. *«En Allemagne»*, répond alors le petit garçon. Les réponses à cette question naïve d'un petit garçon à la recherche de son père viendront plus tard et seront terrifiantes.

Auschwitz, Meppen, Buchenwald

En janvier 1945, le haut commandement allié décrète l'assaut final contre les armées de Hitler. Les Russes déclenchent leur offensive le 12 janvier. Quinze jours plus tard, soit le 27 janvier, les Russes prennent Auschwitz. C'est la libération du symbole par excellence de la politique d'extermination du IIIe Reich.

Le premier gazage a été expérimenté au camp de concentration d'Auschwitz en 1941. Dans leur fuite, les SS tentent d'effacer les traces de leur barbarie en détruisant les fours crématoires et les archives du camp. Tout au long de la progression sur le front, l'horreur des camps de la mort se déploie comme un mauvais rêve. Le cauchemar est macabre, certes, mais pure réalité.

La 1re Armée canadienne engage la bataille du Rhin le 8 février. Les correspondants de guerre, notamment l'équipe des réseaux français (Radio-Canada) et anglais (CBC), sont également de la partie pour rapporter l'assaut sur la fameuse ligne Siegfried. Agent de liaison pour l'Office of War Information pendant le même mois, René Lévesque est correspondant pour la radio américaine *La Voix de l'Amérique* et pour le journal de l'armée américaine *Stars and Stripes*. À 22 ans, Lévesque avait quitté Montréal en mai 1944 en direction de Londres.

Au mois d'avril 1945, Marcel Ouimet et Matthew Halton participent à la campagne des Pays-Bas. Devant l'avancée alliée, les Allemands concèdent du terrain et un grand nombre de prisonniers. Battant en retraite, la Gestapo torture et exécute les prisonniers.

La victoire prochaine des Alliés est obscurcie par l'irrationalité des camps de concentration. Dans la ville néerlandaise de Meppen, où Ouimet raconte les exploits du Régiment canadien-français de la Chaudière, Halton relate l'innommable. Dans le camp de la mort à Meppen, le chant des oiseaux détonne avec la vision de l'apocalypse: *«Ils ne sont plus des êtres vivants»*, dit le correspondant de la CBC en découvrant les pensionnaires du camp. *«Comment les oiseaux peuvent-ils chanter ici? Cela semble impossible. Presque un blasphème.»*

Le 10 avril, la 80e Division américaine libère la ville allemande de Buchenwald. La prise d'Auschwitz par les Russes à la fin de janvier 1945 avait provoqué l'arrêt des déportations vers ce camp et le transfert de milliers de Juifs vers d'autres emplacements, notamment le camp de Buchenwald. Connu pour ses reportages durant le blitz de Londres, le journaliste américain Edward Murrow est alors correspondant de la chaîne de radio CBS.

Dans un reportage diffusé le 15 avril sur le camp de concentration de Buchenwald, Edward Murrow prévient ses auditeurs: *«Si vous êtes à table ou si vous n'avez pas envie d'écouter ce que les Allemands ont fait, vous pouvez éteindre votre radio car je vais vous parler de Buchenwald.»* Le correspondant décrit ensuite sa rencontre avec les prisonniers du camp. Il parle de l'odeur, des regards lourds, des hommes et des enfants en lambeaux. Dans ce camp *«marqué par la mort»*, Murrow refuse par moments de raconter ce qu'il voit. À la fin d'une description insoutenable, Edward Murrow implore ses auditeurs: *«Je vous supplie de croire ce que j'ai dit sur Buchenwald.»*

Dachau

Si Auschwitz est le camp de concentration de référence, Dachau a été le premier camp pour prisonniers politiques dès 1933, au moment où le nazisme s'installait au pouvoir en Allemagne. Le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale plonge Dachau dans la déraison de la «solution finale» contre les Juifs. Comme à Auschwitz, les portes de Dachau arborent l'inscription irrévérencieuse *Arbeit macht frei* («le travail rend libre»).

En mai 1945, René Lévesque découvre le portrait sinistre et funèbre du camp de Dachau. Les visages hagards des prisonniers accueillent le convoi de René Lévesque. Dans une atmosphère de puanteur, les prisonniers se ruent sur leurs libérateurs, d'autres poursuivent et exécutent quelques kapos (geôliers). La scène est surréaliste. Les SS ont exécuté un millier de prisonniers avant de prendre la fuite.

Dans le *Herald Tribune* de New York, la correspondante de guerre Marguerite Higgins décrit la scène frénétique de la libération à Dachau. *«Les prisonniers du camp embrassaient les troupes américaines et embrassaient le sol»*, écrit-elle. Là aussi, les journalistes sont confrontés à l'irréalité de ce qu'ils voient et de ce qu'ils racontent. La photographe Lee Miller doit écrire une note au magazine américain *Vogue* pour expliquer que ses photographies sont bien réelles. Une des images célèbres de Miller montre deux soldats américains ouvrant les portes d'un camion plein de cadavres de prisonniers. La clarté du cliché est presque insolente.

Martha Gellhorn, correspondante de guerre de renom et épouse d'Ernest Hemingway, écrit dans *Colliers*: *«Certainement, cette guerre a été menée pour abolir Dachau, tous les autres endroits comme Dachau et tout ce que Dachau représente. Pour l'abolir à jamais.»*

Être crus

Plusieurs journalistes craignaient de ne pas être crus en raison de la propagande durant la guerre. Comment en effet expliquer qu'il y avait bel et bien une campagne étatique délibérée et systématique d'exterminer des peuples entiers? Soixante ans après la libération des camps, on peut en parler pour se souvenir, mais on ne peut certainement pas l'expliquer.

L'avancée des Alliés en Europe avait mis un terme aux déportations. La presse en guerre annonce l'Holocauste à une planète stupéfaite. Un journaliste américain avait lui-même trouvé la mort à l'intérieur des camps de concentration. Capturé par les Allemands, Joseph Morton, correspondant de l'agence Associated Press, sera fait prisonnier et exécuté par la suite au camp de Mauthausen en janvier 1945.

Avec la découverte de la politique d'extermination nazie, la question du petit garçon de Caen qui demandait à Marcel Ouimet de retrouver son père en Allemagne avait trouvé réponse. Ils avaient été des millions et des millions à perdre la trace des leurs: un père, une mère, des frères, des sœurs, des enfants... Au moins, le petit garçon avait su ce qui était arrivé aux victimes de la barbarie humaine.

Norman Spector

Gomery mérite d'être appuyé

À lire les entrevues qui ont mis le juge John Gomery dans l'embarras, on constate deux préoccupations.

Primo, les Canadiens sont cyniques quand il s'agit des politiciens. *Secundo*, le juge Gomery a tenu à les rassurer en leur disant qu'ils ont trouvé en lui un homme fiable.

Au début, j'avais critiqué la proximité du juge Gomery avec le Parti libéral du Canada et exprimé des doutes sur les deux avocats qu'il avait nommés. Cependant, compte tenu de sa performance, je serai probablement le premier à lui faire mes excuses.

L'un des obstacles qu'il devra surmonter sera le défi extraordinaire que lui ont lancé les avocats de Jean Chrétien en s'en prenant à son impartialité.

Quelques commentateurs ont avancé que Me David Scott préparait des excuses ou même un appel si le juge Gomery critiquait M. Chrétien dans son rapport. Il me semble qu'il veut également neutraliser le juge, tout comme cela s'est produit dans le cas d'un autre «étranger», Sheila Fraser.

La vérificatrice générale a impressionné les Canadiens par son franc-parler. Néanmoins, plusieurs libéraux l'ont attaquée pour n'avoir pas su se limiter aux faits et aux chiffres. Qui sait quelles conversations avec des hauts mandarins d'Ottawa expliqueraient le ton de son dernier rapport: *«Des erreurs peuvent se produire* [...]. [Des résultats d'audit] *sont parfois généralisés* [...]. *Ceci pourrait* [...] *diminuer la confiance des Canadiens à l'égard du gouvernement et de la fonction publique. Ce serait malheureux.»*

Mme Fraser a souligné que la plupart des fonctionnaires sont assidus dans leur travail, ce qui est vrai. Mais certains correspondants parlementaires ont vite sauté à la conclusion qu'elle reconnaissait que le programme des commandites était une anomalie.

Aujourd'hui, il est inquiétant que ces mêmes journalistes appuient l'attaque contre le juge Gomery. La semaine dernière, devant le juge Gomery, l'ancien ministre David Dingwall n'a d'ailleurs pas été interpellé par Me Bernard Roy, qui avait lui aussi été attaqué par les avocats de M. Chrétien pour son travail au cabinet de Brian Mulroney.

M. Dingwall a été interpellé par Me Neil Finkelstein qui, par le passé, a travaillé au cabinet de l'ancien procureur général libéral de l'Ontario, Me Ian Scott, lui-même le frère de l'avocat de M. Chrétien. Me Finkelstein a également collaboré étroitement au dossier linguistique avec les grands alliés de M. Chrétien au Québec en 1990, notamment avec un des deux fossoyeurs de l'accord du Lac-Meech, le premier ministre de Terre-Neuve Clyde Wells.

D'après mon expérience de la colline parlementaire à Ottawa, le juge Gomery sera fortement critiqué s'il expose au grand jour les problèmes systémiques — tant bureaucratiques que politiques — qui ont mené au scandale des commandites.

Des fuites nous ont permis d'apprendre que M. Chrétien prétendra que son objectif était de consolider l'unité du pays. Si le juge Gomery est sage, il se contentera de demander à l'ex-premier ministre d'expliquer sa pensée pour se tourner ensuite vers d'autres témoins, y compris le premier ministre Paul Martin, ne serait-ce que pour lui demander si l'achat de balles de golf dédicacées a permis de renforcer l'unité canadienne. La semaine dernière, M. Dingwall a témoigné qu'il avait voulu que Chuck Guité soit affecté par son sous-ministre car il avait été *«universellement acclamé»* après le référendum de 1995, qu'Ottawa avait presque perdu.

Cette semaine, l'homme qui a permis d'éviter la répétition de ce cauchemar, Stéphane Dion, a témoigné qu'il n'avait joué aucun rôle dans le programme des commandites. D'ailleurs, quand il a découvert son existence, en 2001, il a conclu que c'était un programme inutile à l'unité du pays.

Personnellement, je doute qu'il s'agissait là du véritable objectif poursuivi par M. Chrétien. Je voudrais l'entendre dire pourquoi il a confié le futur du Canada à Chuck Guité, un fonctionnaire somme toute assez inexpérimenté, sans aucune expertise dans un dossier de ce type.

Après la victoire du Parti québécois en 1976, le gouvernement Trudeau avait créé le Bureau canadien de l'information sur l'unité, dirigé par de fortes personnalités comme Paul Tellier, Marc Lalonde et, par la suite, Jean Chrétien. Est-il possible que l'organigramme des années 90 ait été conçu particulièrement pour le conseiller politique de M. Chrétien, Jean Pelletier?

Je voudrais également savoir pourquoi les dépenses n'ont pas diminué après que le premier ministre Lucien Bouchard a repoussé la souveraineté aux calendes grecques pour se tourner vers le déficit — ce qui avait d'ailleurs écorché sa popularité. N'était-il pourtant pas évident à Ottawa qu'il n'y aurait pas d'autre référendum? Je voudrais aussi savoir pourquoi M. Chrétien n'a pas invité les conservateurs et le NPD à faire front commun avec lui, comme ce fut le cas en 1980 et en 1995.

Et je voudrais aussi savoir si M. Chrétien, après son élection, en 1993, avait bel et bien cherché à convaincre certains députés conservateurs de traverser la Chambre afin de battre les députés bloquistes aux élections de 1997 et 2000, et ce, même si les premiers étaient des fédéralistes et que les seconds n'avaient pas le pouvoir de déclencher un référendum.

Enfin, je voudrais entendre la réaction de M. Chrétien aux propos du sondeur de Brian Mulroney, Alan Gregg — l'actuel associé de l'ancien conseiller de M. Chrétien, Peter Donolo —, qui avait expliqué le programme des commandites aux téléspectateurs de CBC en 2002. M. Gregg avait alors résumé le programme des commandites en expliquant qu'il permettait aux partis politiques de rassembler un consortium de volontaires pour diriger leur campagne électorale et que ces personnes n'étaient payées qu'après la victoire.

***Norman Spector est chroniqueur politique au* Globe and Mail.**
nspector@globeandmail.ca

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes **à l'information générale et métropolitaine** : Gérald Dallaire *(adjoint au directeur de l'information)*, Jeanne Corriveau *(affaires municipales)*, Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard *(éducation)* ; Josée Boileau *(éditorialiste, responsable de la page Idées)*, Brian Myles *(justice et faits de société)*, Jean Dion, Louis-Gilles Francœur *(environnement)*, Benoît Munger *(responsable du site Internet)*, Isabelle Paré *(santé)* Louise-Maude Rioux-Soucy *(surnuméraire)*; Pauline Gravel *(sciences)* ; Guillaume Bourgault-Côté *(surnuméraire)*, Antoine Robitaille *(surnuméraire)*, Michel Garneau *(caricaturiste)* ; Diane Précourt *(responsable des pages thématiques)*; Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet *(relecteurs)*, Léo-Renée Guimont et Serge Paquin *(relecteurs surnuméraires)*; Jacques Grenier et Jacques Nadeau *(photographes)* ; **à l'information culturelle** : Michel Bélair *(théâtre et cahier culture)*, Julie Carpentier *(pupitre)*, Paul Bennett *(pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end)*, Stéphane Baillargeon *(reporter)*, Paul Cauchon *(médias)*,Caroline Montpetit *(livres)*, Odile Tremblay *(cinéma)*, Bernard Lamarche *(arts visuels et musique)* Frédérique Doyon *(surnuméraire)*; **à l'information économique** : Gérard Bérubé *(adjoint au directeur de l'information)*, Dominique Reny *(pupitre)*, Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins *(surnuméraire)*; **à l'information internationale** : Jean-Pierre Legault *(pupitre internationale et page éditoriale)*, Claude Lévesque, Guy Taillefer *(adjoint au directeur de l'information)*, Serge Truffaut *(éditorialiste)*; **à l'information politique** : Hélène Buzetti et Manon Cornellier *(correspondantes parlementaires à Ottawa)*, Tommy Chouinard et Robert Dutrisac *(correspondants parlementaires à Québec)*, Kathleen Lévesque ; Marie-Hélène Alarie *(secrétaire à la rédaction)* ; Marilyse Hamelin, Alexandre Shields *(commis)*. **La documentation** : Gilles Paré *(directeur)*; Manon Derome, Serge Laplante *(Québec)*, Rachel Rochefort *(Ottawa)*. **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING**, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Dave Cameron,Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebaï, Mélisande Simard *(publicitaires)*, Laurence Thériault *(directrice adjointe)*, Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé *(secrétaire)*. **LA PRODUCTION** Christian Goulet *(directeur de production)*, Nathalie Zemaitis, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zuida. **INFORMATIQUE,** Yanick Martel *(responsable)*. **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE**, Linda Thériault *(responsable service à la clientèle, distribution et tirage)*, Roxanne Labelle, *(coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation)*, Loli Sénéchal-Berthiaume, MoniqueL'Heureux, Rachelle Leclerc. **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel *(responsable des services comptables)*, Céline Furoy, Germain Haeck *(contrôleur)*, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau *(adjointe administrative)*, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

BARRAGE

SUITE DE LA PAGE 1

que la compagnie verse, à compter de cette année, *«des droits d'eau»* qui augmenteront graduellement pour atteindre 10 millions par année en 2008, selon l'explication du ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Sam Hamad. Cette somme servira à la création d'emplois au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Mais la papetière pourra récupérer cette somme si elle fait des investissements majeurs dans la région.

En vertu de la loi 8, Abitibi-Consolidated s'engageait à consacrer 390 millions à des *«investissements manufacturiers structurants»* en 1998 et en 2011 dans la région. Avec la modernisation de ses usines d'Alma et de Kénogami ainsi que les investissements dans plusieurs scieries de la région, la compagnie a rempli à cet égard ses engagements, a assuré hier son porte-parole, Denis Leclerc. Au cabinet du ministre Hamad, on croyait que les investissements avaient été faits *«à peu près»* en totalité.

C'est en publiant ses résultats financiers déficitaires pour l'année 2004 qu'Abitibi-Consolidated a annoncé la fermeture définitive de son usine de Port-Alfred. L'usine, qui employait 640 personnes, avait déjà été *«temporairement»* fermée en décembre 2003. Vendredi dernier, le premier ministre Jean Charest avait rencontré des travailleurs de l'usine et des représentants syndicaux sans souffler mot de la décision de la compagnie qu'il devait connaître.

Au cours d'un bref point de presse en matinée hier, Jean Charest a dit que son *«gouvernement avait l'intention d'agir»* et de *«travailler en étroite collaboration avec une région qui est touchée par cette fermeture»*.

Quelques heures plus tard, quatre ministres — la ministre responsable de la région, Françoise Gauthier, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchard, le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Sam Hamad, et le ministre délégué à la Forêt, Pierre Corbeil — sont venus expliquer les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour diversifier l'économie de la région ou encore soutenir les travailleurs licenciés.

Le gouvernement récupère les droits de coupe réservés à l'usine de Port-Alfred en vertu des CAAF (contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier). Ces droits de coupe pourraient être attribués à d'autres entreprises dans la région, a indiqué M. Corbeil.

De son côté, Claude Béchard a annoncé qu'il prolongeait jusqu'en avril 2005 le programme de soutien pour les travailleurs licenciés dans les régions ressources. Sans devoir liquider leur actif comme l'exige l'assistance sociale, les travailleurs visés pourront toucher des indemnités majorées variant de 569 $ à 1016 $ par mois, assorties d'une aide à leur reclassement.

Depuis la fermeture temporaire décrétée en décembre 2003, un comité de relance de l'usine, auquel participait le gouvernement, a étudié tous les scénarios. *«Manifestement, ç'a échoué»*, a dit Françoise Gauthier.

Il reste un mince espoir. Le ministère du Développement économique et régional mènera une mission au Brésil en février pour examiner sur place la possibilité d'importer de la pâte à papier faite à partir d'eucalyptus afin d'alimenter un nouveau projet. *«On ne va pas baisser les bras et attendre qu'il ne se passe rien»*, a assuré la ministre.

«Le problème avec le comité de relance, c'est qu'Abibiti ne voulait pas mettre de projet sur la table. Les gouvernements fédéral et provincial ont toujours dit qu'ils allaient être là, même au point de vue financier, mais tout ce qu'il manquait, c'est un projet d'Abitibi», a indiqué hier Laval Perron, le président du Syndicat national des travailleurs des pâtes et papiers de Port-Alfred (CSN). La modernisation de l'usine coûterait entre 250 et 325 millions, a-t-il mentionné. La compagnie a soutenu de son côté qu'il en coûterait beaucoup plus cher.

Le chef de l'opposition officielle, Bernard Landry, estime que le gouvernement Charest commence à *«récolter les fruits amers»* de sa pensée *«ultralibérale et de laisser-faire»*, telle qu'énoncée notamment par le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet: *«Quand une usine ferme dans notre système capitaliste, ce n'est pas grave, elle va ouvrir ailleurs.»*

Le Devoir
Avec la collaboration de François Desjardins

IRAK

SUITE DE LA PAGE 1

passer à l'acte, selon la police.

Le même scénario s'est répété dans une école de Balad, à 70 kilomètres au nord de Bagdad, dans une autre école d'une localité de la région de Kirkouk et dans un établissement scolaire de Tikrit, également au nord de Bagdad, selon des sources policières.

Ces attaques ont coïncidé avec de nouvelles menaces de la section irakienne d'al-Qaïda contre les Américains et les forces irakiennes ainsi que contre les Irakiens désireux de participer aux élections.

La section irakienne d'al-Qaïda a formulé hier de nouvelles menaces visant les Américains et les forces irakiennes et a demandé aux Irakiens de ne pas s'approcher des bureaux de vote dans un communiqué qui lui est attribué et qui a été diffusé hier sur un site Internet. *«Gare à vous, gare à vous, Irakiens, ne vous approchez pas des centres de l'infidélité et du vice* [des élections]. *Vous êtes avertis. Vous ne pourrez en vouloir qu'à vous-mêmes»*, lit-on dans ce communiqué signé de l'organisation d'al-Qaïda au pays du Rafidaïn (la Mésopotamie), dirigée par le Jordanien Abou Moussab al-Zarqaoui. *«Ennemis d'Allah, préparez-vous. Barricadez-vous comme vous voulez. Nous avons des hommes qui aiment la mort autant que vous aimez la vie»*, ajoute le communiqué.

Un général américain, John Sattler, a confirmé que 31 Américains (30 marines et un marin) avaient péri à bord d'un hélicoptère qui s'est écrasé dans l'ouest de l'Irak alors qu'il survolait le désert de la province instable d'Anbar. *«Bien sûr, chaque fois qu'une vie est perdue, le moment est triste»*, a dit Bush devant la presse à la Maison-Blanche. *«Cette information aujourd'hui sera décourageante pour le peuple américain. Je comprends cela. Nous savons ce que vaut une vie.* [...] *Mais c'est l'objectif à long terme qui est vital, autrement dit la propagation de la liberté. Sans quoi le Moyen-Orient restera un foyer de haine et de ressentiment, un terrain de recrutement pour ceux qui ont une vision du monde diamétralement opposée à la nôtre»*, a ajouté Bush.

Quatre soldats ont aussi été tués au combat dans la province d'Anbar et un soldat américain a trouvé la mort dans une attaque à la grenade RPG au nord de Bagdad, ont indiqué des responsables américains.

Les dernières attaques d'insurgés semblent avoir pour but de semer la panique au moment où le gouvernement intérimaire irakien annonce la mise en place de mesures de sécurité rigoureuses pour le jour des élections, les premières en Irak depuis la chute de Saddam Hussein, en avril 2003. Lors d'une attaque coordonnée, trois voitures piégées ont sauté à Ryad, localité sunnite à 60 kilomètres au sud-ouest de Kirkouk, dans le Nord irakien. Deux véhicules bourrés d'explosifs ont explosé simultanément près d'un poste militaire irakien et d'un commissariat, puis un troisième a sauté sur une route voisine, a indiqué un responsable de la police locale.

En fin de journée, un camion piégé a explosé à Sindjar, dans le nord de l'Irak, près des locaux du Parti démocratique du Kurdistan. L'attentat a fait au moins 15 morts et une trentaine de blessés. Le groupe de l'activiste jordanien Abou Moussab al-Zarqaoui a revendiqué cette attaque dans un communiqué diffusé sur Internet.

La police de Bakouba, ville à population mixte sunnite et chiite située à 65 kilomètres au nord de Bagdad, a annoncé qu'un policier irakien avait été tué et qu'au moins huit personnes avaient été blessées par des hommes armés dans les locaux de trois partis en lice pour les élections. On s'attend à ce que la majorité chiite émerge du scrutin comme la force dominante du pays après les décennies où la minorité sunnite a monopolisé l'exercice du pouvoir.

AFP et Reuters

AUSCHWITZ

SUITE DE LA PAGE 1

Comment expliquer ce silence?

«Il y a de nombreuses raisons, dit Annette Wieviorka. *Je pense que la mesure n'avait pas été prise. Pendant la guerre froide, l'intérêt était ailleurs. Pour les communistes, il fallait être mort pour une cause. On ne pouvait pas être mort simplement parce qu'on était né juif. C'est pourtant ça, Auschwitz!»*

Au début, dit-elle, il y avait une volonté d'écarter la question juive. *«Peut-être parce que la chose était tellement énorme. Les organisations juives elles-mêmes avaient d'autres centres d'intérêt, comme la construction de l'État d'Israël. Pour toutes ces raisons, on préférait mettre le génocide entre parenthèses.»*

En 1979, une exposition française à Auschwitz accorde une place congrue à la déportation des Juifs. À la fin des années 80, l'installation de huit carmélites dans un bâtiment qui avait servi à stocker du Zyklon B (le gaz utilisé dans les chambres à gaz) provoque des frictions. Après l'effondrement du communisme, le gouvernement polonais tentera de faire d'Auschwitz une affaire essentiellement polonaise et catholique.

Ce qu'on ne comprend pas, dit Annette Wieviorka, c'est qu'Auschwitz n'est pas là pour réprimer les résistants. C'est d'abord et avant tout une machine d'assassinat. *«Sur mille déportés juifs qui débarquent d'un train, 750 sont tués immédiatement. Pour ceux qui survivent, l'organisation des camps est une vaste entreprise de déshumanisation. Les camps n'ont aucune rationalité économique. Leur seule rationalité, c'est la déshumanisation et l'extermination.»*

L'histoire n'a plus de doute là-dessus, dit l'historienne. Depuis 60 ans, la recherche a énormément progressé. Mais il reste encore beaucoup de travaux à réaliser et de témoignages à recueillir, dit-elle. *«Aujourd'hui, on s'intéresse beaucoup aux échelons intermédiaires, à l'histoire des gens ordinaires, à celle des témoins et à leurs responsabilités. Je pense que c'est normal. On a le droit de tout savoir.»*

Pendant longtemps, l'enseignante Annette Wieviorka a elle-même organisé des visites de lycéens à Auschwitz. Son opinion est pourtant mitigée sur l'utilité de ces voyages. *«Les visites, ça dépend comment elles sont organisées. Passer une journée en charter, c'est très limité. On ne voit pas grand-chose. Si on pense qu'on va guérir le monde de ses atrocités simplement parce qu'on a foulé le sol d'Auschwitz, on se trompe. Auschwitz n'est pas Padoue. Il ne suffit pas de toucher au tombeau de saint Antoine.»*

L'historienne met en garde contre la tendance à croire que les crimes de demain seront la simple reproduction de ceux d'hier. *«Je ne pense pas que les crimes d'hier puissent se reproduire à l'identique demain. Au lieu de faire de la morale avec Auschwitz, on ferait mieux d'étudier les crimes d'hier pour voir justement comment ils se distinguent de ceux d'aujourd'hui.»*

Cela fait plus de 20 ans qu'Annette Wieviorka s'intéresse au lieu où sont morts ses grands-parents. Depuis peu, elle sent le besoin de passer le relais. Elle veut achever une biographie de Maurice Thorez (ancien dirigeant du Parti communiste français) qu'elle n'a jamais terminée.

«Même si les témoins disparaissent, la mémoire de la Shoah ne disparaîtra pas, dit-elle. *Son souvenir est maintenant inscrit dans l'histoire comme celui de la Première Guerre mondiale. Ça ne disparaîtra jamais. Quant au travail des historiens, d'autres le poursuivront. Je n'ai pas d'inquiétude... »*

Un mémorial pour ne pas oublier

Le plus vieux mémorial de la Shoah rouvre ses portes aujourd'hui à Paris

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Les nouveaux bâtiments du Mémorial de la Shoah ne sont pas encore ouverts au public que, déjà, des gerbes de fleurs ont été déposées au pied du mur où sont gravés les 76 000 noms des déportés juifs français qui ne sont jamais revenus des camps de la mort. Un inconnu, Jean-Marie Monka, a envoyé des fleurs de Pologne pour honorer la mémoire d'un parent ou d'un ami. Sa seule sépulture est aujourd'hui un nom gravé dans la pierre du mémorial.

C'est par ce Mur des noms que l'on pénètre dans le Mémorial de la Shoah, qui rouvre ses portes ce matin après trois ans de travaux dans l'ancien quartier juif du Marais, à Paris. *«Nous avons voulu que l'on pénètre par ce Mur des noms pour faire comprendre toute la gravité de la Shoah»*, dit l'architecte François Pin. Loin de la mise en scène qui caractérise parfois ce type de mémorial, François Pin a voulu respecter la sobriété des lieux et *«ne pas en rajouter dans le sentiment»*. C'est pourquoi l'exposition se déploie autour d'une simple crypte qui contient des cendres des victimes recueillies dans les camps.

Avec ceux de Jérusalem et de Washington (inauguré en 1993), le mémorial de Paris compte parmi les plus importants et les plus anciens. La première pierre du mémorial français (alors appelé Mémorial du Martyr juif inconnu) fut posée le 27 mai 1953, peu avant que David Ben Gourion ne fasse voter à la Knesset la création du mémorial Yad Vashem, à Jérusalem. Il faut dire que, depuis l'extermination des Juifs d'Europe, la France est devenue le pays européen qui compte la plus grande communauté juive.

La réouverture de ce mémorial témoigne aussi d'une nouvelle sensibilité, explique Olivier Lalieu, dont l'arrière-grand-père (Félix Katz) est mort dans les camps. *«Depuis les années 80, il y a eu une prise de conscience dans la population. Avant, on commémorait les résistants morts au combat mais pas nécessairement les Juifs menés à l'extermination.»*

La seule réalisation du mur des Noms aura nécessité deux ans de travail afin d'examiner les listes de la Gestapo, celles du gouvernement de Vichy et plusieurs autres en France, en Israël et aux États-Unis. Sans compter les 18 000 formulaires remplis par les familles de déportés aujourd'hui dispersées à travers le monde.

Le Mémorial de la Shoah n'est pas qu'un lieu d'exposition. Il contient aussi les archives du Centre de documentation juive contemporaine. Elles sont aujourd'hui les plus importantes d'Europe. C'est en avril 1943, dans la France occupée, qu'Isaac Schneersohn crée ce centre afin de rassembler les preuves qui permettront un jour de juger les responsables de la persécution des Juifs. À la libération, aidé par des résistants, il met la main sur les archives de la Gestapo, une somme de documents quasi unique en Europe. Ceux-ci serviront d'ailleurs de pièces à conviction aux procès de Nuremberg et de Klaus Barbie, le chef de la Gestapo de Lyon.

Le Centre de documentation juive contemporaine propose aujourd'hui plus d'un million de pièces d'archives. On y trouve notamment 2000 témoignages en français enregistrés sur DVD par la Fondation américaine des survivants de la Shoah, créée par le cinéaste Steven Spielberg.

«Pour bien montrer que la Shoah, c'était des femmes, des enfants et des hommes, nous avons voulu jalonner l'exposition de portraits individuels», explique la commissaire Lior Smadja. Entre une évocation de la vie des Juifs avant la guerre et celle dans le camp d'Auschwitz, le visiteur peut s'arrêter sur le parcours d'Abraham Gryntuch, interné au camp de Pithivier. Des objets personnels, comme son porte-plume, sont exposés dans de petites vitrines.

Cette volonté de personnaliser la mémoire s'exprime aussi dans la reproduction des photos du célèbre *Album d'Auschwitz* et de celles prises clandestinement par des membres du Sonderkommando, le groupe de prisonniers affectés au fonctionnement des chambres à gaz. Au cours de sa recherche, Lior Smadja a découvert des photos jusque-là inédites des rafles de Lyon et du 9 décembre à Tunis.

On sent partout la volonté de recueillir les témoignages des derniers survivants, qui ne seront bientôt plus là pour parler. *«On a essayé de montrer la vie, celle des Juifs et des prisonniers*, dit Lior Smadja. *Le meurtre, on ne le voit pas. On le suggère en expliquant les rouages de cette machine. La mort, on la sent en voyant la vie. Tout simplement.»*

La mort crue, on la voit pourtant dans l'exposition temporaire des dessins de David Olère, qui occupe une partie du premier étage. Assassinats, mutilations et exterminations jalonnent les cauchemars de cet ancien membre du Sonderkommando. Libéré en 1945 après la «marche de la mort» qui mena 50 000 détenus d'Auschwitz au camp de Mauthausen, Olère dessine ses visions d'horreur dès son retour en France. Il faudra attendre que l'on déterre les manuscrits de cinq membres du même commando pour comprendre qu'Olène n'avait rien inventé.

«Ce mémorial veut rendre indélébile le souvenir de la Shoah, un souvenir qu'il faut renouveler sans cesse», dit Olivier Lalieu. Sur le Mur des noms qui se dresse dans le froid de cette journée ensoleillée, un espace a d'ailleurs été laissé libre. Déjà, 15 nouveaux noms y ont été ajoutés depuis la réalisation du monument.

CHUM

Le site d'Outremont se prêterait plus facilement à la formule des PPP que celui de Saint-Luc

SUITE DE LA PAGE 1

pas nouveau. La firme a soumissionné pour le contrat de construction en PPP de l'hôpital d'Abbotsford, en Colombie-Britannique. Le projet a toutefois été confié à une autre entreprise. Par contre, GWL a obtenu le contrat de PPP pour l'érection du Calgary Courts Center, en Alberta.

Dans ce dernier dossier, GWL fait partie d'un consortium où se retrouve également une filiale de SNC-Lavalin, l'un des principaux consultants dans le controversé dossier du CHUM. Comme l'a confirmé la firme d'ingénierie, SNC-Lavalin PROFAC s'est fait confier le mandat d'exploitation et d'entretien de l'édifice — la fin des travaux est prévue en 2007 — pour une période de 30 ans. Cette filiale gère déjà 7,4 millions de pieds carrés de locaux dans des immeubles à travers le Canada.

Quant à savoir si GWL et SNC-Lavalin pourraient une nouvelle fois être partenaires d'affaires pour les projets du CHUM et du CUSM, Paul Jussaume ne ferme aucune porte. *«Il n'y a pas d'équipe nationale, mais si on veut préparer une soumission gagnante, il faut choisir les meilleurs partenaires»*, a-t-il souligné.

Du côté de SNC-Lavalin, on a refusé hier de faire quelque commentaire que ce soit compte tenu du fait que la firme *«mène actuellement des études pour le CHUM»*. On indique toutefois que *«SNC-Lavalin est extrêmement sélective dans les projets de PPP»* et pourrait être intéressée dans les secteurs où la firme a déjà une expertise, dont l'exploitation de bâtiments.

SNC-Lavalin a fait des évaluations du site d'Outremont pour le compte de l'Université de Montréal. La firme avait également fait l'analyse du précédent scénario du 6000, rue Saint-Denis, en 2000. À cette époque, Guy Saint-Pierre présidait le conseil d'administration de SNC-Lavalin. M. Saint-Pierre est aujourd'hui l'un des deux experts mandatés par le gouvernement Charest pour donner un éclairage dans le dossier; les recommandations sont attendues mardi.

Des travaux similaires ont été effectués l'automne dernier. Le gouvernement Charest avait notamment demandé un avis à l'ancien premier ministre du Québec, Daniel Johnson, qui avait coprésidé avec l'ancien premier ministre du Canada, Brian Mulroney, la commission d'analyse des projets d'implantation du CHUM et du CUSM. La commission avait alors recommandé l'implantation du CHUM au centre-ville, là où s'élève l'hôpital Saint-Luc. Après analyse du site Outremont, M. Johnson avait maintenu sa recommandation, concluant que le projet entraînerait des dépassements de coûts compte tenu des intentions de Québec de limiter son investissement à 800 millions.

Daniel Johnson compte parmi les administrateurs de la Compagnie d'assurance vie Great-West, propriétaire des Conseillers immobiliers GWL.

Le rapport de M. Johnson, transmis en décembre et défavorable à Outremont, est apparu comme une difficulté supplémentaire qui se dressait sur le chemin du projet d'Outremont à la fin de l'automne. La famille Desmarais avait dès lors été plus active. Déjà, Paul Desmarais était intervenu dès le printemps dernier auprès du président du Canadien Pacifique, Robert Ritchie, pour faciliter la vente du terrain à l'Université de Montréal; une entente est intervenue en décembre dernier.

Par la suite, l'épouse de Paul Desmarais junior (tête dirigeante de Power), Hélène Desmarais, est montée aux barricades pour défendre un centre hospitalier universitaire à Outremont. En décembre, elle signait un texte publié dans le quotidien *La Presse* (propriété de Gesca, une filiale de Power dirigée par André Desmarais) défendant l'idée selon laquelle un tel investissement s'inscrirait *«dans une stratégie de création de la richesse pour l'ensemble de notre collectivité»*. Quelques semaines plus tard, Mme Desmarais lançait un appel à la communauté des affaires pour que certains leaders prennent la parole publiquement. Une autre lettre a ainsi été publiée dans *La Presse*, signée par les Jean Coutu, André Caillé, Rémi Marcoux, Pierre Boivin et autres Marcel Dutil.

Hélène Desmarais a également entrepris une tournée pour tenter de freiner les critiques que le projet d'Outremont a suscitées et aussi obtenir l'adhésion la plus large possible. Des contacts ont notamment été établis avec *Le Devoir*, l'ancien président de la CSN, Gérald Larose, ainsi que le président de la FTQ, Henri Massé. Ce dernier a soutenu hier n'avoir manifesté aucun *«enthousiasme, ni pour un projet ni pour un autre»*.

Mme Desmarais est impliquée dans le domaine de la santé depuis plusieurs années. Elle a présidé en 1997 le comité santé de la Ville de Montréal, qui recommandait entre autres de renforcer le secteur de la santé dans la métropole. Elle préside actuellement le Centre d'entreprise et d'innovation de Montréal, qui soutient notamment le démarrage d'entreprises en technologies médicales.

Le site d'Outremont ne bénéficie pas seulement d'appuis dans le milieu des affaires. Le projet est largement appuyé par les médecins du CHUM ainsi que par l'UdeM, qui en est le porteur officiel.

Selon des personnes proches du dossier qui ont requis l'anonymat, le site d'Outremont se prêterait plus facilement à la formule des PPP. Il semble que le secteur privé aurait des réticences à financer, construire et exploiter un CHUM dont une partie est déjà construite, comme à Saint-Luc: le privé devrait ainsi assumer les risques d'un édifice mais également d'une administration dont il n'aurait pas eu le contrôle de A à Z. Chose certaine, les PPP apparaissent comme l'un des outils fondamentaux du gouvernement Charest afin d'alléger le rôle de l'État, coincé dans un important carcan financier.

Le Devoir

Précisions

Le texte *«Le Canada complice d'une mascarade démocratique»*, publié hier dans la section *Libre opinion* du *Devoir*, est une déclaration de plus de 70 personnalités du Québec, dont Michel Chossudovsky n'est pas l'auteur mais un des signataires. Le texte fut rédigé par Tiphaine Dickson, avocate, spécialisée en droit international pour le Collectif des signataires. La déclaration est appuyée par un certain nombre d'organisations, dont *L'Aut' Journal*, Avocats contre la guerre (LAW), le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM), le Collectif échec à la guerre, l'Entraide missionnaire, Option citoyenne, l'Union des forces progressistes (UFP) et l'Union paysanne.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés
au 2050, rue De Bleury, 9e étage,
Montréal (Québec), H3A 3M9 Ⓜ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: **www.ledevoir.com**

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone	(514) 985-3333
Par télécopieur	(514) 985-3360
Par courriel	redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone	(514) 985-3346
Par télécopieur	(514) 985-3390

La publicité

Au téléphone	(514) 985-3399
Par télécopieur	(514) 985-3390
Extérieur de Montréal	1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone	(514) 985-3344
Par télécopieur	(514) 985-3340
Par courriel	avisdev@ledevoir.com

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone	(514) 985-3355
du lundi au vendredi de	7h30 à 16h30
Par télécopieur	(514) 985-5967
Par courriel	abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal	1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement nº 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.